



comprendre, échanger...

Montez à bord !

iRan

21 COMMUNES CONSTRUISENT ENSEMBLE LA MÉTROPOLE

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021

+ clermont
auvergne
métropole



SOMMAIRE

UN AVENIR COMMUN	3
LES 21 COMMUNES DE LA MÉTROPOLE	4
QUE FAIT LA MÉTROPOLE ?	6
ÉQUILIBRE ET SOLIDARITÉ	8
HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE	9
AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ DURABLE	12
URBANISME	16
PROXIMITÉ ET QUALITÉ	17
LA COLLECTE DES DÉCHETS	18
LE CYCLE DE L'EAU	20
L'ESPACE PUBLIC ET LA VOIRIE	24
CRÉATIVITÉ ET ATTRACTIVITÉ	28
LA CULTURE	29
LE SPORT	32
LE TOURISME	35
ART DE VIVRE ET D'ENTREPRENDRE	37
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION	38
L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES	39
L'EMPLOI ET L'INSERTION	41
DURABILITÉ ET RESPONSABILITÉ	42
UNE MÉTROPOLE DURABLE	43
UNE MÉTROPOLE INTELLIGENTE	45
LES MOYENS DE L'ACTION	46
RESSOURCES HUMAINES	47
AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS	48
PILOTAGE & PERFORMANCE	49
POLITIQUE CONTRACTUELLES & ALLIANCE DES TERRITOIRES	50
USAGES NUMÉRIQUES	51
STRATÉGIE FINANCIÈRE	52
COMPTE ADMINISTRATIF	53

En couverture, concertation des habitants au sein du bus Inspirant - Projet InspiRe

Édité par Clermont Auvergne Métropole
64/66 avenue de l'Union-Soviétique, BP 231 - 63007 Clermont-Ferrand
Tél. 04 73 98 34 00 - clermontmetropole.eu

Directeur de publication : Olivier Bianchi

Maquette : Direction de la Communication

Photographie couverture : Mickaël Mussard

Cartographie et illustrations : Direction de la Communication

« UN AVENIR COMMUN »



Des épreuves que nous avons eues à traverser ces dernières années, nous devons garder en mémoire la résilience dont notre territoire a su faire preuve. Malgré un début de mandat marqué par la Covid-19, nous avons réussi tenir le cap que nous nous sommes fixé, motivés par l'engagement que nous avons envers nos concitoyens. Le service public est essentiel. En tant que Métropole, nous nous devons d'accompagner l'ensemble des habitants dans leur quotidien, que ce soit en assurant une eau de qualité, en entretenant l'espace public, ou bien encore en mettant à disposition des équipements performants.

L'actualité ne manque pas de nous le rappeler : crise des matières premières, hausse des prix de l'énergie, accélération du réchauffement climatique, manque d'eau... Les prochaines années seront marquées par de nouveaux challenges qui nous obligeront à nous adapter plus vite et faire preuve d'inventivité. Nous devons avoir confiance en nous, en toutes les forces vives qui se mobilisent quotidiennement pour notre territoire.

L'expérience collective que nous gagnons au fil du temps nous rend plus fort et ne nous ne manquons pas de volonté pour continuer de mener à bien les projets de la Métropole en faveur de la proximité, de la transition et de l'attractivité du territoire. Par le biais du Plan pluriannuel d'investissement, nous continuerons à investir dans tous les aspects quotidiens des habitants.

Parce que la qualité de vie est un critère essentiel, nous développons des projets qui tendent à améliorer l'habitat, les mobilités, l'emploi, le paysage urbain, la qualité de l'air. Pour le bien-être de tous, nous agissons aussi sur le plan de la transition énergétique et écologique, en luttant par exemple contre les passoires thermiques ou en créant de nouveaux espaces de vie végétalisés. Et parce que pour avancer, il faut se donner les moyens d'être attractif, nous misons aussi beaucoup sur notre candidature à la Capitale européenne de la culture 2028 ou sur la future Bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu. Autant de projets ambitieux qui ne manqueront pas de marquer notre identité commune.

Tous ensemble, nous saurons traverser les tempêtes et dessiner notre avenir commun. Nous y parviendrons, car ensemble, nous sommes Métropole.

Olivier Bianchi

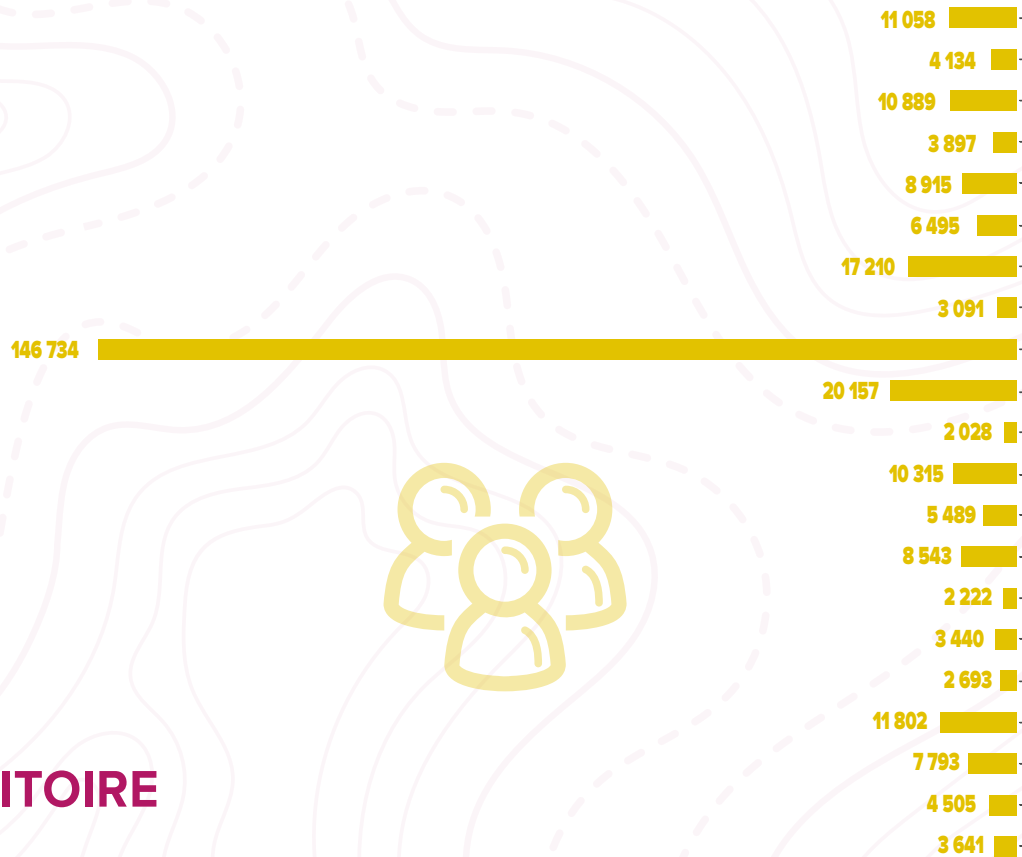
Président de Clermont Auvergne Métropole
Maire de Clermont-Ferrand

21

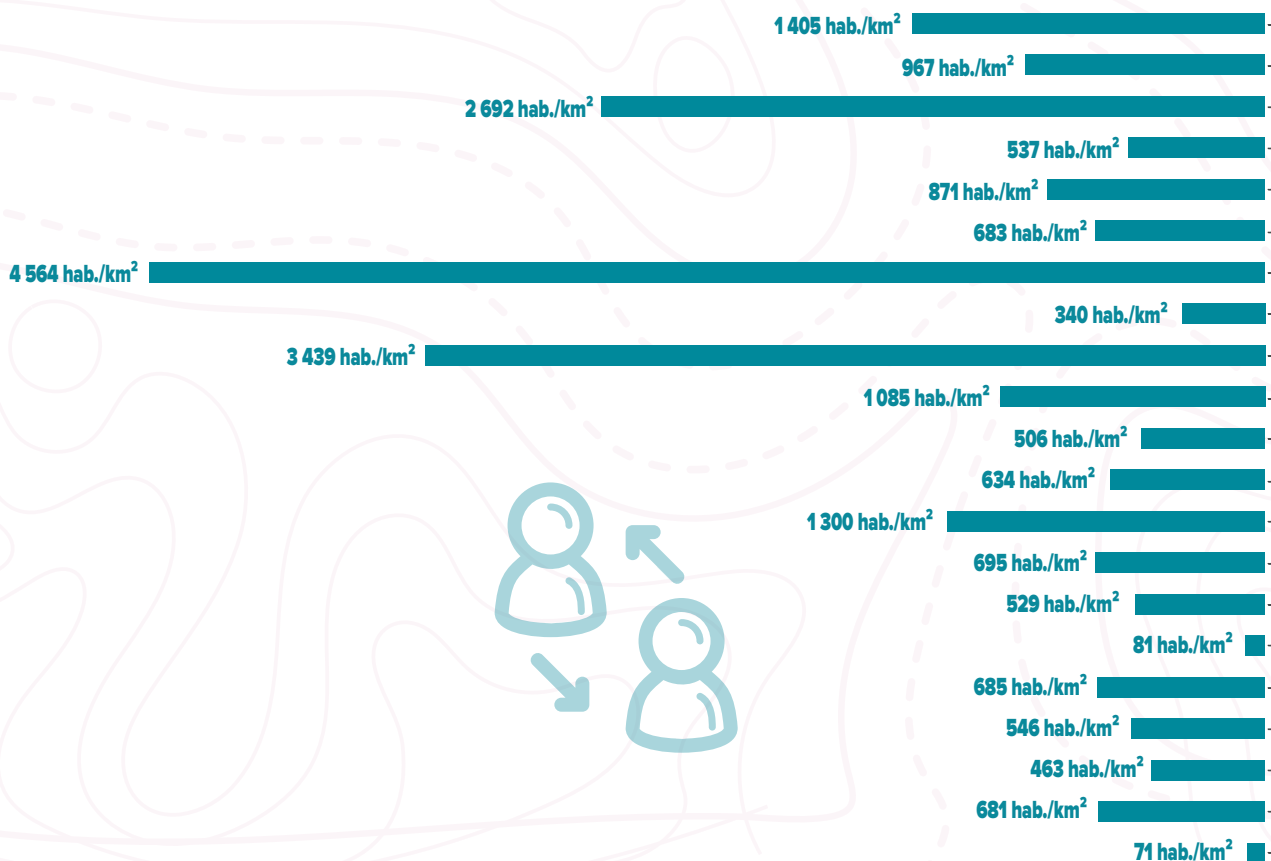
communes de la métropole

PORTRAIT DU TERRITOIRE

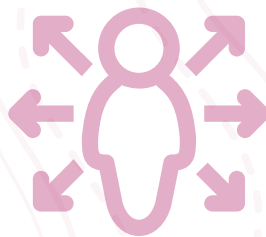
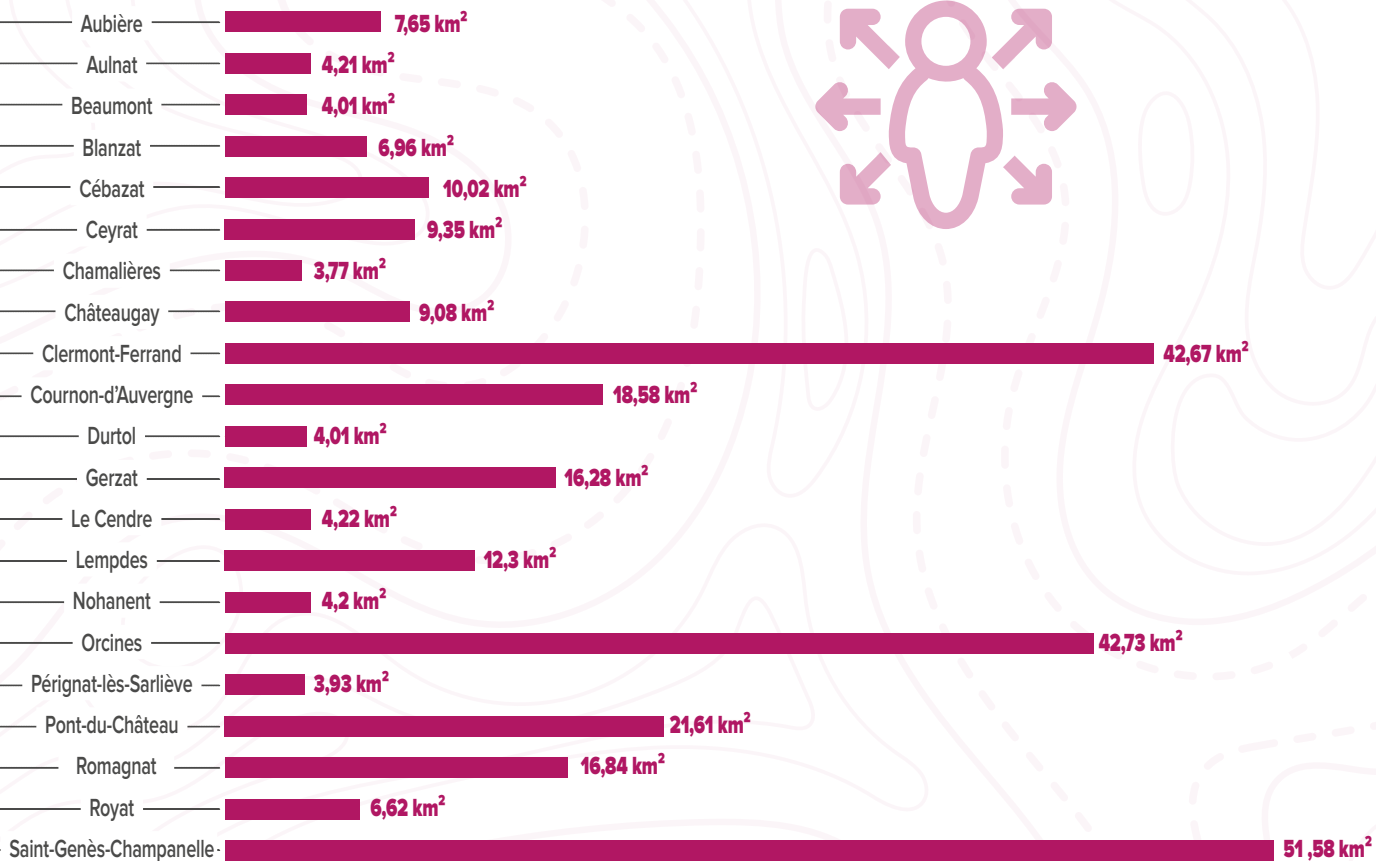
NOMBRE D'HABITANTS



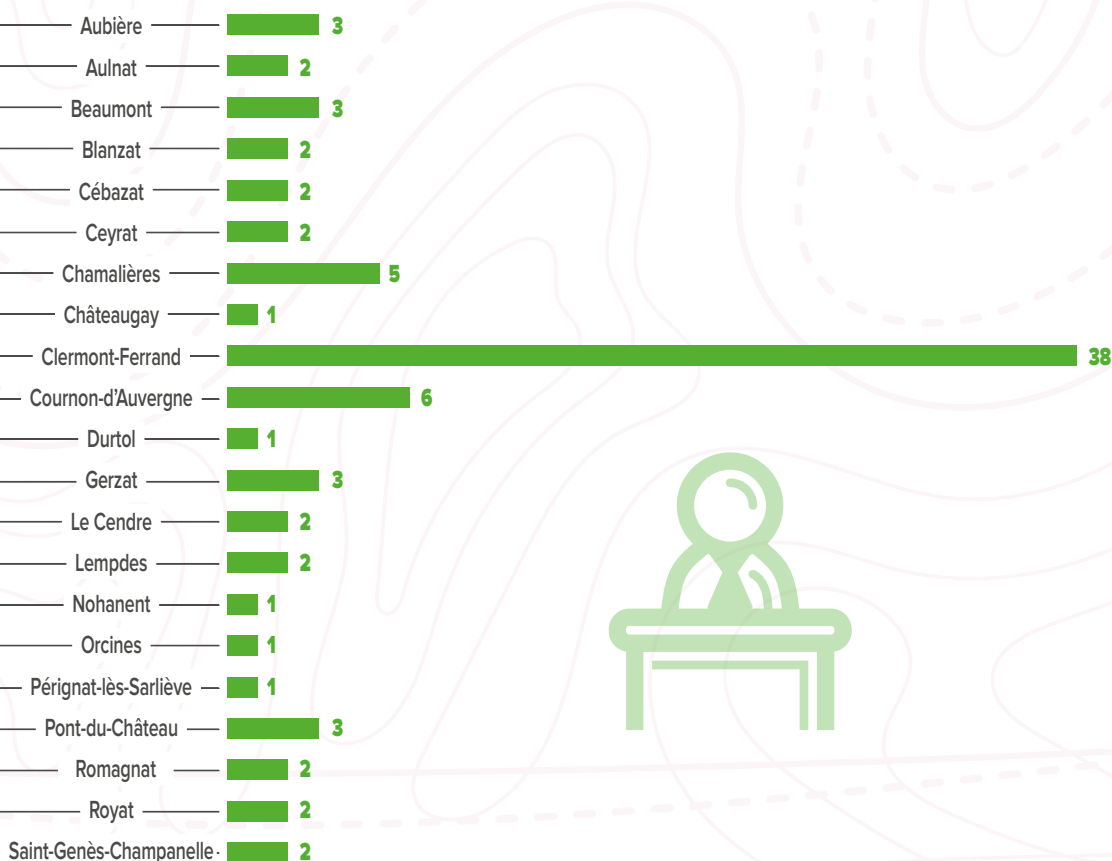
DENSITÉ DE POPULATION



SUPERFICIE



ÉLUS MÉTROPOLITAINS



Que fait la Métropole ?

21 communes, 290 000 habitants, 300 km²

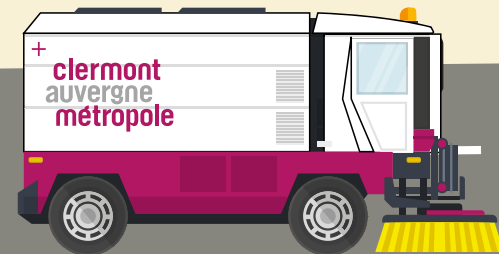
Septembre 2020



LES VOIRIES

La Métropole

- entretient la voirie
- nettoie les espaces publics
- entretient de nombreux espaces verts



L'ÉNERGIE ET L'ENVIRONNEMENT

La Métropole

- préserve la qualité de l'air et les espaces naturels
- développe les énergies renouvelables
- coordonne la distribution d'énergie (gaz, chaleur)
- coordonne, accompagne et contribue à la transition énergétique et écologique



LES DÉPLACEMENTS

La Métropole

- développe les transports en commun
- favorise la mobilité sur tout le territoire
- encourage les modes de déplacements doux



LE LOGEMENT

La Métropole

- soutient la construction
- finance le logement social
- renforce l'accès au logement pour tous
- soutient la rénovation thermique et la réhabilitation



LE CYCLE DE L'EAU

La Métropole

- fournit l'eau potable
- gère l'assainissement
- protège les milieux aquatiques
- prévient les inondations

LA COLLECTE DES DÉCHETS

La Métropole

- collecte et traite les déchets
- gère les déchetteries
- encourage le recyclage et la réduction des déchets ménagers



L'URBANISME

La Métropole

- construit le projet global d'aménagement du territoire dans le respect des principes du développement durable
- garantit le respect des règles d'aménagement et d'utilisation des sols



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La Métropole

- favorise l'insertion et l'entrepreneuriat
- attire les entreprises, accompagne leur installation et leur développement
- soutient l'enseignement supérieur, la recherche l'innovation et les pôles de compétitivité

L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

La Métropole

- construit et entretient les grands équipements sportifs et culturels
- soutient la lecture publique et assure le fonctionnement des bibliothèques
- assure le fonctionnement des musées
- assure le fonctionnement des équipements nautiques, du stade Gabriel-Montpied, du stade des Gravanches, de la patinoire, du stadium Jean-Pellez et d'Arténium
- soutient les grands événements sportifs et culturels du territoire ainsi que les associations sportives et culturelles
- est en charge du développement touristique
- soutient l'enseignement artistique et assure le fonctionnement du Conservatoire à Rayonnement Régional de Clermont-Ferrand



01

+

**équilibre
& solidarité**

HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

Le projet métropolitain s'appuie sur un développement territorial équilibré et solidaire. Clermont Auvergne Métropole est chef de file de l'Habitat, du Renouvellement Urbain et de la Politique de la Ville sur son territoire.

La stratégie mise en œuvre via le Programme Local de l'Habitat (PLH) vise notamment à satisfaire aux différentes étapes du parcours résidentiel en soutenant une offre complète et diversifiée de logements, notamment pour les populations les plus fragiles et précarisées.

Le Contrat de Ville œuvre à ce que la dynamique métropolitaine profite à l'ensemble du territoire sans laisser de territoires ou quartiers d'exclusion. La convention du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) décline les plans guides des projets urbains à l'horizon 2030 dans une approche intégrée et participative.

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + 165 255 logements (INSEE 2017).
- + 964 habitants au km² (INSEE 2017).
- + 1,93 personnes / ménage (INSEE 2017).
- + 32 % des ménages bénéficient d'une allocation logement (INSEE 2019).
- + 52 % des ménages sont éligibles au logement social (INSEE 2017).
- + Près de 33 000 logements sociaux.
- + 3 179 logements sociaux construits depuis 2015, dont 120 dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.
- + 3 618 attributions de logements sociaux (chiffre 2019).
- + 4 200 logements privés rénovés énergétiquement (chiffre 2018).
- + 5 quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et 3 sites de priorité nationale en renouvellement urbain (NPRU) Les Vergnes, La Gauthière et Saint-Jacques.
- + 3 aires d'accueil pour les gens du voyage.

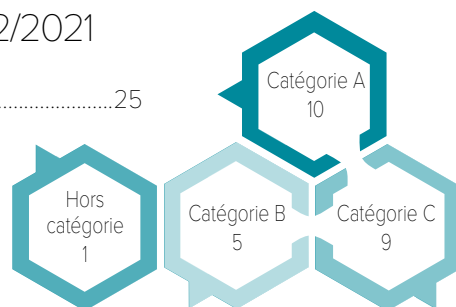
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- ANIMER ET METTRE EN ŒUVRE LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
- PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL ET UN HABITAT ÉQUILIBRÉ
- S'ENGAGER EN FAVEUR D'UN HABITAT SOLIDAIRE, ABORDABLE ET DURABLE
- PILOTER ET ANIMER LE CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE
- LANCER ET COORDONNER L'APPEL À PROJETS ANNUEL DU CONTRAT DE VILLE EN LIEN AVEC LES FINANCEURS
- SUIVRE ET COORDONNER LE NOUVEAU PROGRAMME DE RENOUVELLEMENT URBAIN DE LA MÉTROPOLE

DONNÉES RH AU 31/12/2021

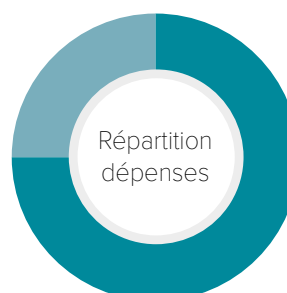
Agents 25

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 24,65 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

- Fonctionnement 2 772 820 €
- Investissement 8 398 564 €



HABITAT ET SOLIDARITÉ TERRITORIALE

FAITS MARQUANTS 2021

Habitat

- + **Élaboration du Programme Local de l'Habitat (PLH)**, document de planification et de programmation élaboré pour une durée de 6 ans (2023 - 2028) pour répondre aux besoins des ménages, favorisant la cohésion sociale, le dialogue mais également pour concilier le droit au logement pour tous et le respect de l'environnement.
- + **Lancement de la Conférence Métropolitaine de l'Habitat (CMH)** : première instance politique sur l'habitat et le logement pour affirmer le rôle de pilotage de cette politique (2 réunions : mars et décembre 2021).
- + **Lancement de la mise en oeuvre opérationnelle de la réforme des attributions** (commission de coordination intercommunale, passage à la gestion en flux des contingents de réservation et cotation de la demande).
- + **Évolution des modalités d'utilisation du fonds de prélèvements SRU** pour permettre l'émergence d'opérations de logement social dans les communes déficitaires au sens de la loi SRU.
- + **Approbation des conventions d'utilité sociale** d'Auvergne Habitat et CDC Habitat en Conseil métropolitain.
- + **Soutien financier au développement de l'offre de logements sociaux** (485 agréments).
- + **Prolongation d'une année de la Délégation des aides à la pierre** jusqu'au 31 décembre 2022.
- + **Logement d'Abord** : l'année 2021 a permis la poursuite du copilotage avec l'État et le CD63. Parmi les actions, l'Agence d'urbanisme a mené une étude sur l'observation du sans-abrisme afin d'affiner la connaissance des publics cibles sur le territoire et a finalisé le cinquième rapport sur la demande sociale en logement.
- + **Stratégie de Prévention et de Lutte contre la Pauvreté** : contractualisation avec l'État dans le cadre d'une seconde année (mi 2021 - mi 2022) pour développer des actions de lutte

contre la pauvreté. Pour ces actions réalisées en 2021, 96 ménages ont été aidés au titre du FSL, pour 43 632 €. Une action de prévention des expulsions locatives a débuté fin d'année 2021.

- + **Le Fonds Solidarité Logement (FSL)** : En 2021, du fait des contraintes sanitaires (confinement, distanciations nécessaires), les commissions ont pu être maintenues tout au long de l'année avec des séances en visioconférence et en présentiel quand cela a été possible.

- + **Système de téléassistance aux personnes âgées** : la convention signée avec le Conseil départemental est à renouveler pour 3 ans (2023-2025).

Crématorium

- + **Nouveau contrat d'affermage signé avec la société OGF pour 4 ans et 10 mois à compter du 1^{er} juin 2021 suite à une procédure de DSP lancée début 2020** : tarifs maîtrisés pour les familles et qualité de services rendus à l'usager améliorée ainsi que la prise en charge par l'exploitant de la gestion technique des process de crémation.
- + **Établissement d'un programme de restructuration du crématorium et du site** avec notamment une extension du parking, la création d'une 3^e salle de cérémonie, l'aménagement des accueils des familles, la création d'un salon des retrouvailles et la prise en compte de pistes de développement durable (énergie,...).

Politique de la Ville

- + **Pilotage du Protocole d'Engagements Réciproques et Renforcés (PERR)** : ce document traduit, au niveau local, la mobilisation de l'État, de la Métropole, des villes et de chacun des partenaires au bénéfice des habitants des quartiers. L'équipe Politique de la ville a assuré le suivi du PERR et a mobilisé les Directions métropolitaines, celles des villes (Cournon-d'Auvergne, Clermont-Ferrand, Gerzat, Aulnat) et toutes les institutions

signataires (chambres consulaires, SMTC, Conseil départemental...) autour d'un groupe projet resserré chargé de suivre les indicateurs et les engagements pris à destination des QPV et QVA. Trois comités décisionnels ont été organisés en 2021.

- + **Création du groupe de travail, simplification administrative et accompagnement des associations** : Clermont Auvergne Métropole s'est engagée à lancer ce premier groupe de travail en juillet 2021, en tant que pilote de cette thématique. Les objectifs de ce groupe de travail sont de donner un cadre plus simple aux associations pour susciter de nouveaux projets, d'accompagner les associations tout le long de son projet, de gagner en agilité dans le suivi et le financement de projets, de permettre à toutes les associations de porter des actions afin de gagner en représentation territoriale, d'apporter des solutions opérationnelles à proposer dans le cadre des appels à projets annuels.

- + **Appel à projets du Contrat de ville** : Cette année 2021 a été marquée par :
 - la dématérialisation complète de cet appel à projet,
 - une mobilisation importante des quartiers de veille active (Gerzat et Aulnat) dans le lancement de l'appel à projets et des actions financées au fil de l'année 2021 notamment sur le territoire d'Aulnat,
 - la reconduction de 3 ruches dans les quartiers prioritaires de la ville (Cournon-d'Auvergne, la Gauthière et les Quartiers nord), un partenariat régénéré par des arrivées de professionnels qui constituent dorénavant l'équipe de suivi des dossiers politique de la ville,
 - la création de 4 permanences des financeurs au sein des maisons de quartiers sur les territoires de Clermont-Ferrand et Cournon-d'Auvergne pour accompagner les associations dans le montage des dossiers et le fléchage des financements,
 - l'organisation de 3 temps collectifs proposés aux associations afin de les accompagner sur la comptabilité et la construction d'un budget associatif.

Renouvellement urbain

+ Tenue de la 1^{ère} revue de projet en mars 2021 et suivi des contrats avec l'ANRU :

la revue de projet a pour but de réaliser un point d'avancement du programme et de dresser le bilan annuel de la convention NPRU, tout en dessinant des perspectives pour l'année à venir. Elle a permis :

- la rédaction et la signature d'un avenant n°2 au protocole de préfiguration en juin 2021,
- le lancement de la rédaction de l'ajustement mineur n°2 à la convention NPRU en juin 2021.

+ Coordination du programme et animation du partenariat :

des comités de suivi mensuels réunissant les élus référents se sont tenus pour valider l'avancement des actions et démarches et assurer certaines prises de décision. Au niveau technique, des comités se sont réunis tous les trimestres avec les partenaires et les financeurs pour vérifier le bon déploiement du programme dans toutes ses dimensions et d'objectiver les besoins d'actions et de décisions. Des groupes de travail se sont aussi tenus pour traiter spécifiquement de certaines thématiques (prévention situationnelle, comité de suivi relogement,...). Enfin, au niveau de chaque quartier, des réunions mensuelles de coordination se sont déroulées pour suivre le bon avancement opérationnel du programme.

+ Poursuite des études pré-opérationnelles sur les 3 quartiers et recrutement des maîtrises d'oeuvre urbaine :

les études pré-opérationnelles se sont poursuivies en 2021 avec l'appui de la SPL CA (mandats d'études n°2) pour les quartiers des Vergnes et de Saint-Jacques, en régie directe pour le quartier de La Gauthière. Le recrutement des maîtrises d'oeuvre urbaines a été lancé pour les 3 projets urbains.

CHIFFRES CLÉS DE LA CONVENTION NPRU SIGNÉE LE 14 NOVEMBRE 2019

- + **389,7 M€ HT** d'investissement total sur la période 2020-2030.
- + **81,1 M€ HT** d'investissement pour la Métropole en 2020.
- + **Participation en "fonds de concours" de 16 M€ HT** sur les opérations habitat portées par les bailleurs sociaux.
- + **1 292 logements démolis et reconstruits à l'échelle de la Métropole.**
- + **988 logements rénovés.**
- + **10 équipements sportifs, culturels et éducatifs prévus sur les 3 quartiers.**
- + **4 équipements à vocation économique contractualisés avec l'ANRU.**

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Nombre de particuliers conseillés dans le cadre de <i>Rénover + Demain</i>	153
+ Nombre de chantiers engagés dans le cadre de <i>Rénover + Demain</i>	35
+ Nombre de logements rénovés dans l'habitat privé	136
+ Nombre de chambres étudiants rénovées en terme de réhabilitation thermique (CROUS)	84
+ Potentiel de rénovation énergétique du parc de logements	52 245

PERSPECTIVES 2022

- + **Habitat :** rapprochement du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) métropolitain avec celui porté par le CD63 afin de former un SPPEH unique « Rénov Action 63 » à partir du 1^{er} juillet 2022, fin de la convention de délégation des aides à la pierre (DAP) au 31 décembre 2022 et renouvellement à prévoir, un nouveau Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage (SDAHGDV 63) est en cours d'élaboration avec une validation d'ici fin 2022.
- + **Crématorium :** installation des ombrières sur le Parking existant du crématorium, acquisition de parcelles permettant l'extension du crématorium (2022-2023).
- + **Politique de la Ville :** évaluation du Contrat de ville sur des sujets resserrés (place des habitants, des QVA dans la gouvernance de la politique de la ville, poursuite et suivi des engagements pris dans le PERR).
- + **Renouvellement urbain :** finalisation de l'ajustement mineur n°2 à la convention NPRU : signature en mars 2022 (1 an de travail), démarrage des études techniques (AVP) pour les quartiers des Vergnes et de Saint-Jacques, dépôt des dossiers de création de ZAC et des études d'impact des Vergnes et de Saint-Jacques Nord, passage en Comité d'Engagement ANRU en juin 2022 : objectif de validation des plans guides et des demandes financières complémentaires à la convention initiale.

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ DURABLE

Pour le volet « Aménagement », la Direction Ingénierie de l'Aménagement et de la Mobilité assure, à la fois la conduite d'opération et la maîtrise d'oeuvre des aménagements et des opérations de maintenance lourde d'espace public. Elle prend en charge l'essentiel des aspects de gestion patrimoniale de voirie (état des structures, des dépendances, de l'éclairage public, règlement de voirie).

Pour le volet « Mobilité », la Direction a vocation à mettre en oeuvre les politiques publiques en lien avec ce thème, d'une part sur leurs aspects stratégiques et d'autre part sur leur aspect patrimonial, par la gestion d'ouvrages et d'installations spécifiques.

En outre, la Direction assure l'exploitation de la voirie (gestion du trafic, signalisation tricolore), le suivi des parcs de stationnement métropolitains et de la fourrière automobile.

La mission métropolitaine de Coordination du projet InspiRe veille à la cohérence stratégique entre le projet InspiRe et les politiques publiques portées par la Métropole. Sur un volet plus opérationnel, la responsable de la mission et la coordinatrice du projet mobilisent à chaque étape les différents services métropolitains, puis assurent la synthèse des avis.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DEVENIR UN TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE MOBILITÉS DURABLES ET INTELLIGENTES
- FLUIDIFIER LES DÉPLACEMENTS POUR TOUS
- AMÉLIORER LES INTER-MODALITÉS
- PROMOUVOIR LA PLACE DU VÉLO ET LES NOUVEAUX MODES DE DÉPLACEMENT
- VALORISER LES ESPACES PUBLICS
- DÉVELOPPER LA PRÉSENCE VÉGÉTALE DANS L'ESPACE PUBLIC
- LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE DANS LE DOMAINE DE L'AMÉNAGEMENT

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 59

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 56,37 équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2021

Service Maîtrise d'ouvrage

- + **Finalisation des chantiers des projets structurants**, lancés dans le mandat 2014-2020.
- + **Contribution à la construction de la PPI Métropolitaine et de la ville centre**, sur sa composante « espace public ». Étude d'optimisation de la vitesse du tramway et réalisation des travaux de mi-2019 à mi-2020.
- + **Poursuite du travail en mode dégradé**, lié à la pandémie COVID.
- + **Départ au 1^{er} novembre 2021 du chef de service maîtrise d'oeuvre** qui animait les 3 Pôles, préfiguration de la réorganisation des pôles et du service.
- + **Place des Carmes à Clermont-Ferrand** : la phase 1 de ce projet a été inaugurée le 13 septembre 2021. Après quatre années de conception et de travaux, la place est totalement métamorphosée par l'importance accordée à la présence de l'eau sous diverses formes. Ce nouvel espace est dédié aux piétons et aux modes actifs qui bénéficient de 11 500 m² d'aménagement. La création de terrasses et l'implantation d'un mobilier adapté permet aux visiteurs de flâner, de prendre un verre ou se reposer dans des conditions de confort, de calme et de sécurité optimales. L'aménagement intègre deux nouvelles pistes cyclables, une nouvelle station C.vélo est implantée. Ce déploiement s'inscrit dans le cadre du Schéma directeur cyclable métropolitain. Trois nouveaux escaliers permettent d'accéder au viaduc, à un vaste trottoir belvédère et à la station de tramway, renforçant ainsi l'intermodalité du secteur. Une piste cyclable bidirectionnelle préfiguratrice complète l'ensemble du dispositif le long du boulevard Jean-Baptiste Dumas, ainsi que sur la rue des Jacobins.
- + **Place François-Mitterrand à Romagnat** : la nouvelle place a été inaugurée le 20 juillet 2021. Un an et demi de travaux auront été nécessaires pour moderniser l'espace, pour accorder plus de place aux piétons et à la végétation. Modernisée, la place dispose à présent de nouveaux réseaux d'eau potable

et d'assainissement. Les travaux ont également permis d'enfouir les câbles d'éclairage public et ceux des réseaux téléphoniques aériens. Point central de la commune, la place François-Mitterrand affiche désormais un visage plus accueillant grâce à la trentaine d'arbres qui a été plantée et aux nombreux massifs fleuris créés. Les nouveaux aménagements valorisent aussi le patrimoine dont la fontaine qui surplombe les espaces.

- + **Rue de la Rasa à Cournon-d'Auvergne** : la rue a été livrée le 25 mars 2021. Cette création d'une voie nouvelle de desserte dans la zone d'activité économique de la Fave vise à accueillir de nouvelles implantations d'entreprises logistiques dans le cadre de la recomposition du Parc de Développement Stratégique (PDS) inscrite au SCoT du Grand Clermont.
- + **Rue de la source à Lempdes** : la rue a été inaugurée le 1^{er} décembre 2021. Cette opération engagée conjointement entre la Ville de

Lempdes et Clermont Auvergne Métropole, a permis la mise en valeur et la préservation du parc communal et en particulier des arbres, ainsi que le partage de la chaussée et de l'espace public entre les divers usagers. Cette rue est le symbole de la mutation du quartier et des abords du parc de l'Hôtel de Ville, avec également le chemin Montaigne.

Service Maîtrise d'oeuvre

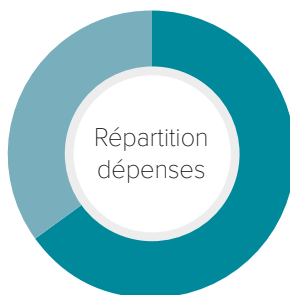
- + **Rôle de conseiller** : l'expertise des chargés d'études du Pôle Conception (au statut de techniciens mais de formation architectes et paysagistes-concepteurs) a été très sollicitée pour des avis sur le dossier de BHNS INSPIRE (insertions urbaines et paysagères, mobilier, matériaux de sols) mais aussi sur les études de faisabilité du BUPA 2 de la Commune de Clermont-Ferrand et pour le projet de développement de la place du végétal en ville et de espaces verts de proximité dont le Pôle a établi la cartographie.

Service Mobilité et gestion des circulations

- + **Schéma directeur cyclable** : 2021 a été une année de mise en oeuvre opérationnelle de la programmation (rue de Fontenille à Cébazat, ...) et de bilan des expérimentations COVID de l'année précédente. Elle a également été marquée par l'arrivée au 1^{er} septembre du chef de pôle mobilité modes doux en septembre.
- + **Plan de circulation** : les étapes de validation du diagnostic et d'identification des enjeux ont permis cette année de faire le choix d'un schéma cible.
- + **Parcs de stationnement** : le renouvellement du matériel de péage des parkings s'est poursuivi en 2021. Comme prévu, celui du parking Médiathèque-Allagnat a été changé entièrement y compris les grilles d'accès. Celui du parking Gambetta a été mis à niveau avec notamment l'installation de vidéophonie. Un système de GTC (Gestion Technique Centralisé) a été installé au parking 1^{er} Mai.
- + **Deux espaces vélos sécurisés ont été mis en service début juin (Vercingétorix et Saint-Pierre)** permettant aux cyclistes de stationner leurs vélos en toute sécurité.
- + **InspiRe** : concertation préalable 1^{er} trimestre 2021, validation des études préliminaires et arrivée de la coordinatrice du projet.
- + **Les nouveaux marchés de prestation de service sont entrés dans la phase opérationnelle** sur les parkings relais Henri-Dunant et des Pistes.
- + **L'étude de remise en état des parkings s'est poursuivie durant toute l'année 2021.** Les marchés de travaux correspondants ont été lancés et notifiés (excepté le lot Peinture) durant cette période.
- + **Les travaux de fin de délégation Poterne ont repris au parking Cathédrale** en septembre.

DONNÉES FINANCIÈRES

■ Fonctionnement.....	8 465 006 €
■ Investissement.....	15 894 411 €



PARTICIPATIONS FINANCIÈRES

SMTC : 14 713 490 € (14 916 140 € en 2020)

Aéroport : 1 133 800 € (1 264 624 € en 2020)

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC ET MOBILITÉ DURABLE

Service Gestion patrimoniale, voirie et ouvrages d'art (SGPVOA)

- + **Plan de gestion voirie et ouvrages d'art** : un plan pluriannuel de priorisation technique d'intervention sur voirie a été établi après une première phase de mesure de l'état des chaussées réalisée à l'échelle de la Métropole. Le recensement des ouvrages d'art a quant à lui été lancé en fin d'année il a été accompagné de campagnes d'inspections détaillées et de nettoyage et petites réparations de certains ouvrages.

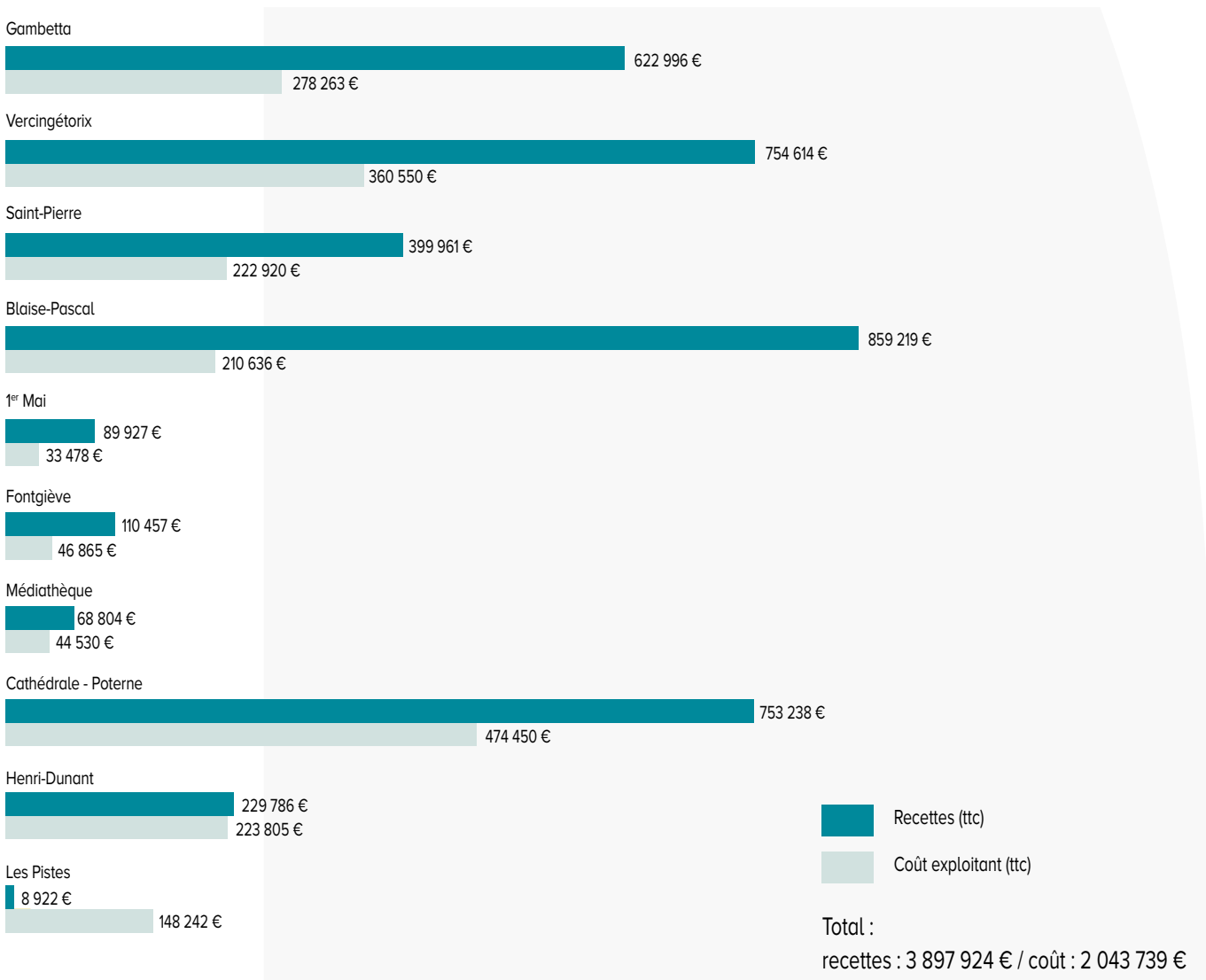
+ Émission de plusieurs avis techniques sur les projets structurants de la Métropole :

Inspire / BHNS (notamment sur les ouvrages d'art et la structure des voies), mise en oeuvre du schéma cyclable, requalification des zones économiques (Cournon-d'Auvergne, Lempdes, Gerzat) et réseau de chaleur. Le service accompagne la mise en oeuvre du NPRU (Saint-Jacques, Croix-de-Neyrat et La Gauthière). Il a veillé à mettre en oeuvre les nouvelles orientations légales et réglementaires notamment en ce qui concerne les reconnaissances amiantes et autorisations de travail au droit des

réseaux sensibles (DT/DICT) en informant, diffusant les bonnes pratiques.

- + **L'année 2021 a permis de mettre en oeuvre les études préalables et/ou le lancement des maîtrises d'oeuvre nécessaires au lancement des réparations** du Viaduc Saint-Jacques, du mur du chemin de Ceyrat (Clermont-Ferrand), de 2 murs de Chamalières, de murs du pont de l'Étang (Châteaugay), un mur sur Blanzat. Les campagnes d'inspection détaillée annuelles de mesure de l'indice qualité des ouvrages d'art ont pu reprendre grâce au lancement d'un marché spécifique.

PARKINGS / RECETTES & COÛTS



Service administratif et financier

- + **Suite à la mise en place du logiciel PO fin 2020**, le service a pu créer de nouveaux process de suivi de courrier et peut désormais établir un premier état des lieux des nombres de courriers et notes traités à l'échelle de la Direction.
- + **La création du service Gestion patrimoniale voirie et ouvrages d'art** a également nécessité la mise en place de nouveaux process et l'adaptation de l'architecture existante.
- + **En 2021, la pandémie et ses suites ont continué à impacter l'activité de la fourrière** qui a toutefois légèrement repris par rapport à 2020 avec 2 293 enlèvements (3 397 en 2019). Sur le plan de la gestion administrative de cette mission, les 3 marchés ont été reconduits de façon tacite, les prestataires donnant satisfaction.

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2020	2021
+ Signalisation tricolore :		
Nombre de carrefours à feux en gestion directe	315	315
Nombre de sites ayant fait l'objet de travaux	299	181
Nombre de carrefours en gestion directe, ayant fait l'objet d'une maintenance préventive	26	28
Nombre de carrefours ayant fait l'objet d'intervention en réparation ou maintenance curative (panne ou accident)	90	70
Nombre d'actions de réglage et/ou mise au point de stratégie de régulation de trafic (passage à 30km/h)	10	40
Nombre d'instructions Proxim'cité - feux tricolores	69	74
+ Jalonement :		
Nombre d'ensemble de jalonement	2 483	2 487
Nombre de mâts remplacés	41	54
Nombre de panneaux de jalonement installés	112	136
Nombre de demandes privées traitées (hôpitaux, campings...)	4	5
+ Mobilité :		
Voies classées en zone 30km/h, zone de rencontre ou aire piétonne	10 km	355 km
Linéaire d'aménagements cyclables	120 km	152 km
Nombre de trajets C.vélo en libre service	718 258	548 554

PERSPECTIVES 2022

- + **Déclinaison opérationnelle de la PPI Métropolitaine :** l'année 2022 sera une année importante dans l'accomplissement des projets du mandat, avec la réalisation de nombreuses études. Elle sera une année de programmation détaillée des projets qui doivent voir le jour avant 2026. À partir des enveloppes délibérées dans la PPI, il faudra définir le portefeuille des projets prioritaires.
- + **Recensement des ouvrages d'art :** l'objectif est de produire un plan de gestion de ce patrimoine très mal connu à ce jour, à l'aide d'outils adaptés.
- + **Plan de circulation et déploiement du Schéma Directeur Cyclable :** il s'agira essentiellement d'établir un cadre fixant les objectifs essentiels des projets d'aménagement en cours d'étude. Constitution et stabilisation d'une équipe autour de la question « vélo ». Des chantiers structurants verront le jour en 2022 (liaison Clermont/ Courmon-d'Auvergne, Lempdes / Pont du Château...)
- + **Organisation du travail DEPP/DIAM sur le territoire** en plaçant la DIAM en appui technique sur les projets de petite et moyenne ampleur. Les expertises mobilisables seront mieux identifiées, afin d'être mieux connues et mobilisées par les pôles de proximité et les secteurs.
- + **Suivi de projets structurants portés par des tiers :** Inspire, NPRU... Un enjeu sera de prendre en charge une partie importante de missions d'expertise, d'analyse des productions des équipes projet.
- + **Déploiement d'un outil de gestion de projet**, le logiciel PPM, outil de gestion de portefeuilles de projets. Cette démarche va au-delà du déploiement d'un logiciel, il s'agit de mettre en place des process de travail en mode projet, de pilotage et de reporting efficaces, qui contribueront à l'alimentation de tableaux de bord d'activité de façon automatisée et rigoureuse.
- + **Suites des études de conception, enquête publique et déclaration publique du Projet InspiRe.**
- + **Adoption du règlement de voirie :** l'année 2022 devrait permettre à la Métropole de se doter d'un règlement de voirie, document de référence pour la régulation et la coordination administrative et technique relative à l'occupation du domaine public et à l'exécution des travaux de voirie.

URBANISME

Dans le cadre des compétences transférées, Clermont Auvergne Métropole a en charge la planification urbaine (Plans Locaux d'Urbanisme issus des communes et futur PLU de la Métropole) et l'exercice du droit de préemption ainsi que les missions mutualisées de politique foncière et d'instruction des autorisations d'urbanisme. Pour cela, elle s'appuie sur trois services communs :

- le service d'instruction des autorisations d'urbanisme (pour le compte de 16 communes),
- le service action foncière pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand,
- le service études et programmation urbaine pour le compte de Clermont Auvergne Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand.

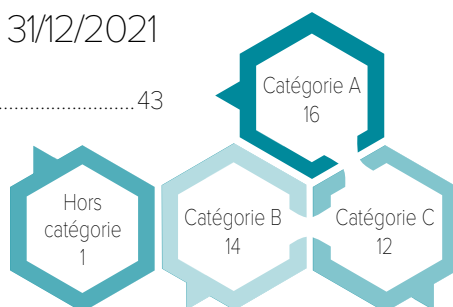
PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE ÉMERGER UN PROJET DE TERRITOIRE PARTAGÉ ET HARMONIEUX
 VALORISER LES SPÉCIFICITÉS DU TERRITOIRE DANS LE CADRE DES POLITIQUES NATIONALES
 DÉTERMINER LES CONDITIONS D'UN AMÉNAGEMENT RESPECTUEUX DES PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents.....43

Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 42,19 ETPT équivalents temps plein travaillés.



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Crise Covid 19** : l'année 2021 reste une année complexe marquée par de nouveaux épisodes de confinement.
- + **Prise de poste de nouveaux Chefs** sur les services autorisations du droit des sols et Stratégie et Action Foncière.
- + **Mise en oeuvre anticipée de la dématérialisation des actes d'urbanisme.**
- + **Relance de la dynamique du PLUI** avec le débat sur le PADD qui a pu se tenir en fin d'année.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

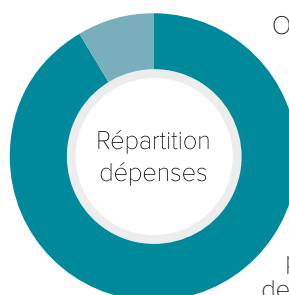
+ Nombre de dossiers d'instruction des autorisations d'urbanisme.....	3 230
+ Nombre de projets en négociation foncière.....	25
+ Nombre de dossiers DPU traités.....	3 766
+ Opérations d'aménagement.....	3
+ Nombre de demandes reçues sur l'intégration des voies privées dans le domaine public métropolitain.....	12

PERSPECTIVES 2022

- + **Montée en puissance de la dématérialisation des actes d'urbanisme** ouverte pour toutes les communes.
- + **Engagement de la phase réglementaire du PLUI.**
- + **Adoption du RLPI.**
- + **Poursuite de la stratégie foncière et de la structuration** du dispositif d'observation.
- + **Renégociation de la convention des ADS post 2022.**
- + **Concrétisation des premiers transferts** de biens.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement.....	1 003 842 €
Investissement.....	10 969 990 €



Outre l'activité connue liée aux acquisitions foncières directes ou en portage EPF, on a pu constater au cours de l'année une forte relance des études urbaines et de planification. En effet, parallèlement à l'avancement de la procédure de PLUI (PADD) le service a dû répondre à de nombreuses demandes tant des communes que de certaines directions métiers de la Métropole pour faciliter la mise en oeuvre des projets stratégiques sur le territoire. La réalisation de ces études est entièrement externalisée. L'année 2021 est également caractérisée par l'engagement de l'étude de stratégie foncière menée avec le CEREMA et bureau d'études Adéquation.

02

+

proximité & qualité

LA COLLECTE DES DÉCHETS

Clermont Auvergne Métropole collecte et traite les déchets ménagers et assimilés sur l'ensemble de son territoire. Selon les communes et le type de collecte, cette mission est assurée en régie ou par des entreprises, dans le cadre de marchés publics.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

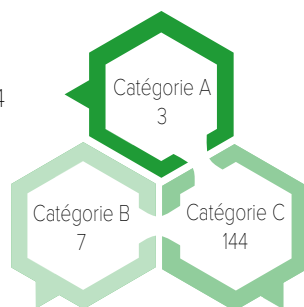
- VALORISER LES MATIÈRES RECYCLABLES
- OPTIMISER LES COLLECTES
- MODERNISER LES DÉCHETTERIES
- MAÎTRISER LES COÛTS

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents titulaires 154

La Direction compte également 47 agents contractuels.

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 149,39 équivalents temps plein travaillés.



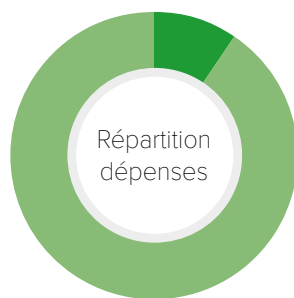
DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement* 35 552 889 €

Investissement 3 787 748 €

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 5 817 528 €.

*hors frais de personnel

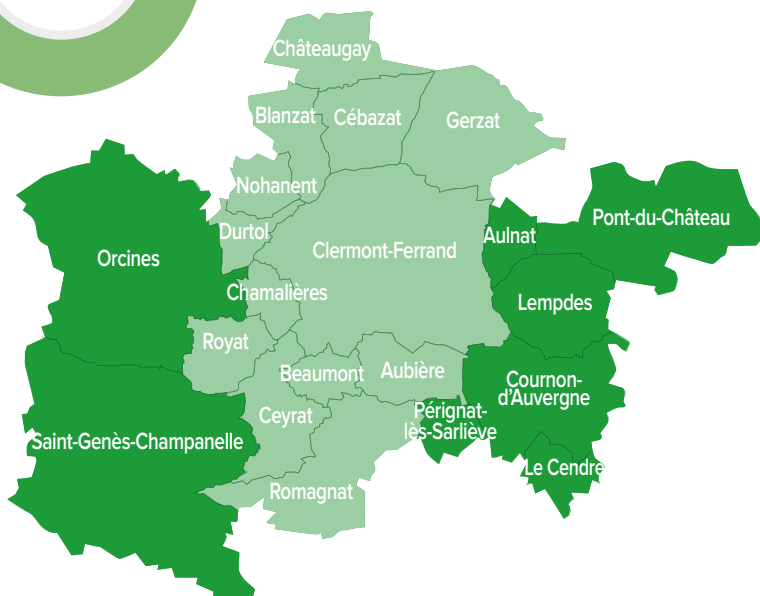


LES COLLECTES

EN PORTE-À-PORTE
ET EN POINTS D'APPORT VOLONTAIRE

ZONES EN RÉGIE

ZONES EN PRESTATION DÉLÉGUÉE



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Simplification des consignes de tri :** l'ensemble des emballages en plastique sont désormais recyclés (sacs, sachets, pots, boîtes, barquettes, tubes, films...) ainsi que les emballages en métal (gourdes de compote, capsules de café, papier aluminium, plaquettes de médicaments...).
- + **Schéma Territorial de Gestion des Déchets Organiques :**
 - Installation de 8 composteurs partagés de centre-bourg.
 - Ouverture de l'Archipel des Salins, réalisation expérimentale ayant pour objectif de créer un réseau de lieux conviviaux autour de la collecte des biodéchets à travers la ville et à terme, la métropole.
- + **Rénovation déchetterie de Romagnat :** fluidification de la circulation des usagers, sécurisation des dépôts, diminution son impact sonore vis à vis des riverains.
- + **Réalisation de l'inventaire du parc de bacs en place** et installation d'un dispositif électronique.

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Quantités collectées

Type de collecte	2019	2020	2021
Collecte à domicile (en kg / hb)			
Déchets non recyclables	222,17	215,30	212,43
Biodéchets	33,68	41,58	39,64
Papiers et emballages	64,59	59,72	61,52
Cartons des professionnels	3,35	2,75	3,01
Points d'apports volontaires (en kg / hb)			
Verre	26,03	26	26,52
Déchetteries (en kg / hb)			
Valorisé	108,05	91,96	106,95
Non valorisé	37,82	19,15	35,07
Collecte des encombrants à domicile			
Nombre de m ³	2 650	2 650	2 862
Nombre d'enlèvements	700	700	842
Nombre moyen d'enlèvements par m ³	3,79	3,79	3,4

En 2021, la quantité totale de déchets collectés en porte-à-porte est stable par rapport à 2020 (- 0,17 %). Elle représente 93 768,39 tonnes, soit 316,59 kg par habitant en 2021 contre 319,36 kg en 2020.

La collecte des déchets non-recyclables (bac à couvercle noir) diminue légèrement (- 0,65 %) et à l'inverse, celle des papiers et emballages (bac à couvercle jaune) augmente (+ 3,73 %). Cette évolution s'explique en partie par la mise en place de la simplification des consignes de tri depuis le 1^{er} mai 2021, entraînant un détournement d'une partie des déchets du bac noir vers le bac jaune.

La fin du confinement s'est traduite par la réouverture des entreprises et commerces, ce qui a engendré une nette augmentation des cartons des professionnels (+ 9,99 %).

La collecte des biodéchets (bac à couvercle vert d'eau) connaît des diminutions (- 4,01 %) par rapport à 2020. Ceci s'explique par une collecte 2020 exceptionnellement élevée avec des usagers confinés à leur domicile, disposés à cuisiner et à trier leurs déchets organiques.

La collecte du verre augmente de 2,71 % par rapport à 2021. Cette évolution s'explique, entre autres, par l'augmentation du nombre de points d'apports (+ 19 %).

Sur le territoire de la Métropole, la quantité totale du verre générée par la consommation est estimée à 36,5 kg/hab.

+ Taux de valorisation des matières :

2019.....	47,55 %
2020.....	48,67 %
2021.....	49,01 %

+ **Traitement des déchets ménagers** : la quantité totale de déchets a augmenté de + 1,57 % par rapport à 2010. Toutefois, le nombre d'habitants ayant augmenté sur cette période, cette évolution est en fait de - 4,21 % si cette quantité est rapportée au nombre d'habitants.

+ **Réduction des biodéchets** : on observe ces dernières années une forte augmentation des implantations de composteurs sur le territoire de la Métropole. Auparavant réservés aux logements ne bénéficiant pas de la collecte des biodéchets, les composteurs individuels de jardin sont à présent proposés gratuitement aux habitants des maisons avec un espace vert.

NIVEAU DE SERVICE

- + **4 collectes en porte-à-porte** (déchets non recyclables, papiers/emballages, biodéchets, cartons des professionnels).
- + **4 types de bacs** sont mis à la disposition des usagers :
 - 97 935 bacs à couvercle noir (96 116 en 2020)
 - 86 204 bacs à couvercle jaune (83 240 en 2020)
 - 48 596 bacs à couvercle vert (47 522 en 2020)
 - 1 724 bacs à couvercle bleu (cartons professionnels) - (1 672 en 2020)
- + **5 types de colonnes d'apports volontaires** sont répartis sur le territoire :
 - 730 colonnes emballages en verre
 - 293 colonnes déchets non recyclables
 - 295 colonnes papiers - emballages
- + **2 939 composteurs** sont mis à disposition des usagers (1 723 en 2020).
- + **Le taux de refus** des déchets triés augmente : 29,51 % (25,5 % en 2020).
- + **Coût moyen de la collecte à domicile, en apport volontaire et en déchetterie / habitant** :

2017.....	124,63 €
2018.....	120,61 €
2019.....	127,64 €
2020.....	123,20 €
2021.....	123,51 €

PERSPECTIVES 2022

- + **Travaux déchetterie de Gerzat.**
- + **Relance de la maîtrise d'oeuvre** pour les travaux de la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle.
- + **Relance du marché** « Collecte des communes périphériques / marché de performances ».
- + **Mise en oeuvre du marché** « Collecte Clermont-Ferrand / marché de performances ».

LE CYCLE DE L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau assure la continuité du service public de l'eau potable, en s'engageant sur la qualité de l'eau distribuée au robinet du consommateur, ainsi que celle du service public de l'assainissement, en s'engageant sur la protection du milieu naturel, des biens et des personnes.

D'autres missions lui sont dévolues et notamment :

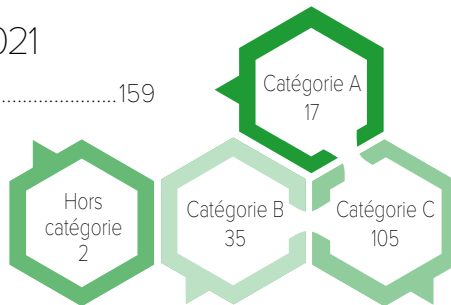
- la gestion des eaux pluviales, dans l'objectif de réduction du risque inondation et d'atteinte du bon état des masses d'eau,
- la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI),
- le contrôle des systèmes d'assainissement autonome et le suivi des travaux de mise aux normes des particuliers (mission d'assistance et de conseil), dans le cadre du service public de l'assainissement non collectif (SPANC),
- le contrôle et le bon fonctionnement des poteaux incendie (alimentation en pression et quantité, entretien du matériel).

PRINCIPAUX OBJECTIFS
GÉRER L'ENSEMBLE DES COMPÉTENCES DU CYCLE DE L'EAU
GARANTIR L'ÉGALITÉ À TOUS LES CITOYENS POUR LA FOURNITURE DE L'EAU ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES
RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU
INSCRIRE LES SERVICES DANS DES DÉMARCHES DE QUALITÉ, DE SÉCURITÉ ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents.....159

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 150,5 équivalents temps plein travaillés.



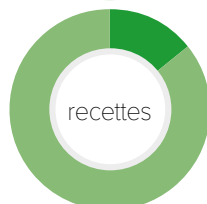
DONNÉES FINANCIÈRES

Budget annexe eau :

Fonctionnement16 333 980 €
Investissement 9 981 199 €



Fonctionnement19 837 712 €
Investissement 3 319 255 €

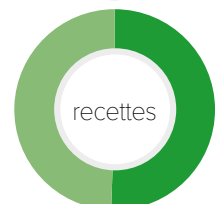


Budget annexe assainissement :

Fonctionnement13 309 963 €
Investissement29 536 149 €



Fonctionnement .. 20 938 802 €
Investissement 21 563 406 €



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Mise en application des règlements de service eau potable, assainissement collectif et assainissement non collectif :** ces règlements, obligatoires, régissent les relations entre l'exploitant (la Direction du cycle de l'eau pour la Métropole) et les abonnés. Ils ont été diffusés à l'ensemble des abonnés concernés. Le règlement de service détaille :
 - Les engagements du service (qualité, pression, continuité de service...),
 - Les obligations de l'abonné / usager (accès à la propriété, surveillance des ouvrages...),
 - Les modalités de facturation du service (tarif, comptage, conteneurs...).

Au-delà des aspects réglementaires, l'application de ces documents a notamment pour objectifs la préservation des ressources (lutte contre les fuites, lutte contre les pollutions...), la sécurité des personnes (assainissement)...

- + **Réduction des rejets polluants dans le milieu naturel : appel à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :** la Direction du cycle de l'eau a été retenue dans le cadre d'un appel à projets de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour la lutte contre les substances dangereuses. Ainsi, en 2022, un diagnostic du réseau amont de la station d'épuration des Trois-Rivières va être réalisé afin d'identifier les activités et contributeurs possibles aux rejets de 17 micropolluants qui ont été retrouvés en quantité significative à l'entrée de la station d'épuration.

Ce diagnostic permettra dans un second temps d'établir un plan d'actions pour limiter ou supprimer ces rejets.

+ Enquête de satisfaction menée auprès des usagers :

la Direction du cycle de l'eau s'est engagée dans une démarche d'amélioration continue, reconnue par l'obtention de la triple certification qualité (ISO 9001), Environnement (ISO 14001) et Sécurité (ISO 45001) en 2019. Cela impose de mesurer régulièrement la satisfaction des parties prenantes, et notamment des abonnés et usagers. Une enquête téléphonique a été menée par l'institut IFOP du 14 au 25 septembre 2021 auprès d'un échantillon représentatif de 805 personnes. L'activité de la Métropole dans ce domaine est jugée globalement très satisfaisante : les habitants attribuent en effet au service une note moyenne de 8,2 sur 10.

+ Redimensionnement et réorganisation du service Relation Usagers :

- Création de 3 pôles distincts : Accueil / Relève / Facturation,
- Recrutement, formation et accompagnement des nouveaux agents ou des agents évoluant vers de nouvelles missions,

- Mise en place de temps d'échanges réguliers (réunions, ateliers...).

- Déploiement d'une nouvelle application de relève des compteurs d'eau (paramétrages, tests, formation des agents).

+ Préparation de la reprise en régie de la compétence Eau de la commune de Beaumont au 1^{er} janvier 2022.

+ Préparation de la reprise en la compétence Assainissement de la commune d'Aulnat en 2022.

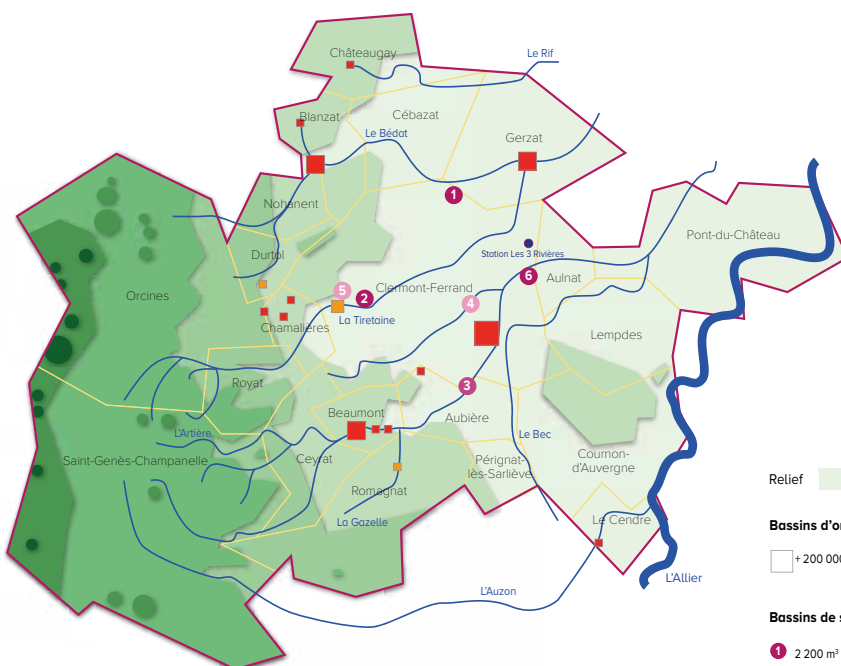
+ Contrôles rendus obligatoires des branchements d'assainissement pour la vente par le nouveau règlement de service depuis le 1^{er} septembre 2021.

+ Schéma Directeur d'Assainissement Métropolitain : l'année 2021 a été consacrée essentiellement à la poursuite du schéma directeur d'assainissement métropolitain et au suivi des programmes de travaux de voirie des communes. Les opérations importantes du schéma sont en cours : travaux du bassin de stockage-restitution (BSR) de la Zac des Sauzes et poursuite des collecteurs sud et nord sur Beaumont et Cébazat.

+ Laboratoire de contrôle des eaux : accréditation COFRAC maintenue lors de l'audit de renouvellement en octobre 2021. Pérennisation des contrats principalement pour des entreprises privées et collectivités (démarrage en 2020).

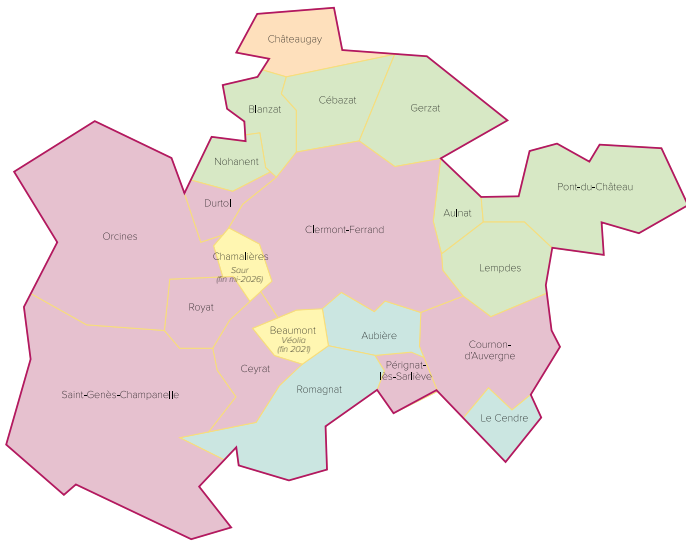
+ Travaux structurants poursuivis ou débutés en 2021 :

- Bassin de stockage-restitution (BSR) des Sauzes (4 500 m³)
- Bassin de stockage-restitution (BSR) (10 000 m³)
- Collecteur Sud et Nord
- Extension de la station d'épuration et biométhanisation des boues



LE CYCLE DE L'EAU

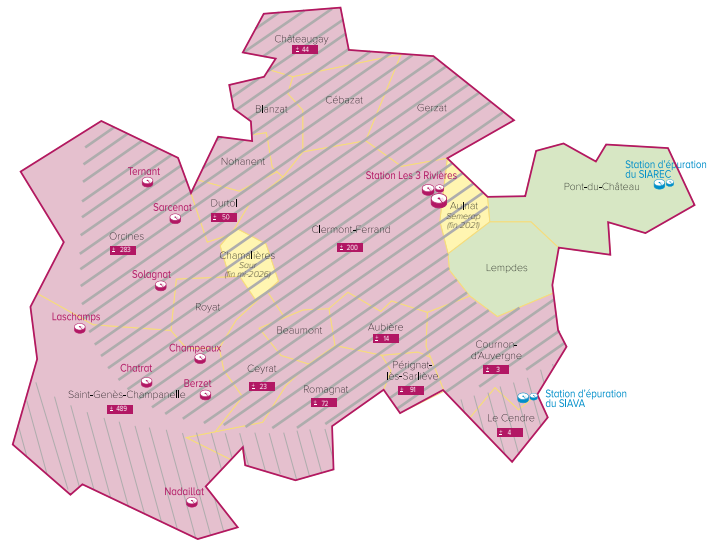
COMPÉTENCE EAU POTABLE au 01/01/2021



- Compétence métropolitaine**
- Régie directe
 - Délégation de service public

- Compétence non métropolitaine**
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (déléguataire Suez)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (déléguataire Semerap)
 - Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (déléguataire Semerap)

COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES au 01/01/2021



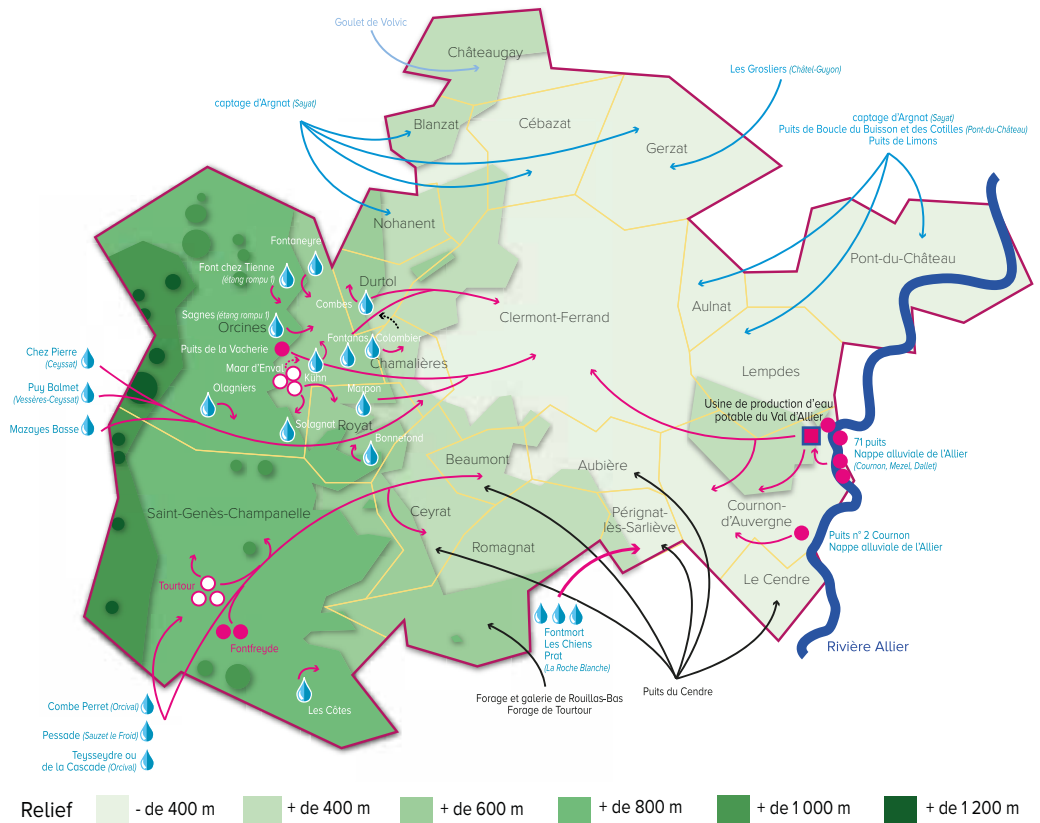
- Compétence assainissement collectif**
- Régie directe
 - Délégation de service public
 - Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)
- Compétence assainissement non collectif**
- ± 1 152 Nombre d'installations

- Traitement des eaux usées**
- Station d'épuration "Les 3 Rivières" (Clermont Auvergne Métropole)
 - Station d'épuration du Siava (Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon)
 - Station d'épuration du Siarec (Syndicat intercommunal d'assainissement de la région Est de Clermont-Ferrand)
 - Station d'épuration (en régie)
 - Station d'épuration (syndicats)

RESSOURCES EN EAU POTABLE

- Puits
- Forage
- Source
- Clermont Auvergne Métropole
- Clermont Auvergne Métropole (projet)
- Transfert entre communes
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise

- Clermont Auvergne Métropole
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la plaine de Riom (déléguataire Semerap)
- Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de Basse-Limagne (déléguataire Semerap)
- Syndicat Mixte de l'Eau de la Région d'Issoire et des communes de la Banlieue Sud Clermontoise (déléguataire Suez)



INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre de factures éditées.....	73 008
Factures d'eau + travaux de branchement + contrôles de conformité.	
+ Nombre d'analyses de la qualité de l'eau.....	1 828
+ Nombre d'interventions assainissement.....	969
+ Contrôles de branchements assainissement.....	1 466
+ Nombre d'interventions de maintenance préventive.....	5 161
Ce chiffre montre un bon niveau de maintenance des installations	
+ Nombre d'interventions de maintenance curative.....	1 746
Depuis 2019, la Métropole a pris en charge de nouveaux ouvrages à entretenir dont de nombreux sites vétustes et ne répondant pas aux obligations réglementaires.	
+ Km de rivières entretenus.....	8

INDICATEURS DÉVELOPPEMENT DURABLE

+ Rendement du réseau de distribution	81,9 %
Pour un réseau urbain, le rendement objectif est de 85 %. Le rendement actuel est donc correct mais à améliorer par la mise en place d'un programme de surveillance du réseau (sectorisation, recherche de fuites par des techniques acoustiques,...) et un programme de renouvellement des canalisations ciblé.	
+ Charge de pollution déversée dans les cours d'eau (en kg de DBO₅ - cumul sur l'année)	333 433 kg DBO₅
La DBO ₅ mesure la quantité de matière organique biodégradable contenue dans une eau. La charge de pollution déversée par les réseaux unitaires en temps de pluie est importante et représente 7,7 % environ de la charge de pollution totale. Elle sera réduite à la fin de la réalisation du Schéma directeur d'assainissement.	
+ Volume d'eau déversée au milieu naturel par les réseaux en m³	2 293 604 m³
L'objectif du schéma directeur d'assainissement est de collecter, en temps de pluie, 2 millions de m ³ supplémentaires pour les traiter à la station "Les 3 Rivières" et diminuer ainsi les déversements au milieu naturel.	
+ Longueur de rivières ayant fait l'objet d'une opération de renaturation, en mètres linéaires	1 650 m

PERSPECTIVES 2022

- + **Schéma Directeur Eau Potable** : suite aux études menées sur 2020 et 2021, le programme devrait être validé fin 2022/début 2023.
- + **Protéger les ressources en eau potable - poursuite des travaux et démarches** : sur le secteur Maar d'Enval l'enquête publique est terminée avec un avis favorable du commissaire enquêteur. L'arrêté de DUP est attendu en 2022.
- + **Schéma directeur assainissement métropolitain** : poursuite des travaux ou études nécessaires, notamment le collecteur Herbert / Station d'épuration, la poursuite des travaux d'extension de la station d'épuration et biométhanisation des boues et signature d'un nouveau contrat de programmation avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne afin de financer ces investissements.
- + **Renaturation des rivières - poursuite des études** : dans le cadre du contrat territorial rivières et des travaux 2019 /2022, signé par Clermont Auvergne Métropole, Riom Limagne et Volcans et l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne :
 - Tiretaine (Parc Beaulieu Chamalières) : la maîtrise d'oeuvre sera notifiée en 2022 et travaux prévus en 2023,
 - Bédât (parc de la Prade à Cébazat) : les travaux sont prévus en septembre 2022,
 - Renaturation de l'Artière en Limagne : l'étude de faisabilité devrait être rendue d'ici fin 2022.
- + **Taxe GEMAPI** : pour financer ces actions liées à la GEMA (Gestion des milieux aquatiques) et PI (Prévention des inondations), la Métropole a instauré fin 2021 la taxe GEMAPI pour application en 2022 (après le vote du produit de la taxe en avril 2022).

ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

La Direction de l'Espace Public et de la Proximité (DEPP), composée de 5 services, est chargée de maintenir des espaces publics de qualité en termes de propreté, viabilité hivernale d'entretien des voiries et des espaces verts sur voiries pour l'ensemble des 21 communes de la Métropole. Le fonctionnement de la Direction s'appuie sur des services métiers et une organisation territorialisée afin de conduire des interventions opérationnelles de proximité dans le cadre d'une équité territoriale, tout en tenant compte des spécificités communales.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

VALORISER LES ESPACES PUBLICS

CONTRIBUER À L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE DES CITOYENS

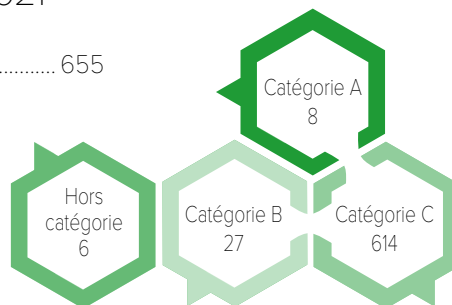
GARANTIR UN SERVICE DE PROXIMITÉ ET UN HAUT NIVEAU DE RÉACTIVITÉ À TOUS LES USAGERS

RECHERCHER LE MEILLEUR RAPPORT COÛT / SERVICE RENDU

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 655

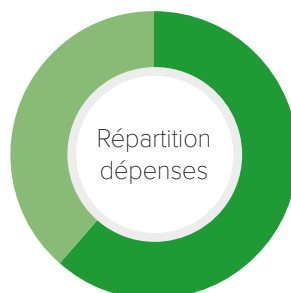
Compte tenu des arrivées en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 587,54 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 5 773 445 €

Investissement 9 250 710 €



FAITS MARQUANTS 2021

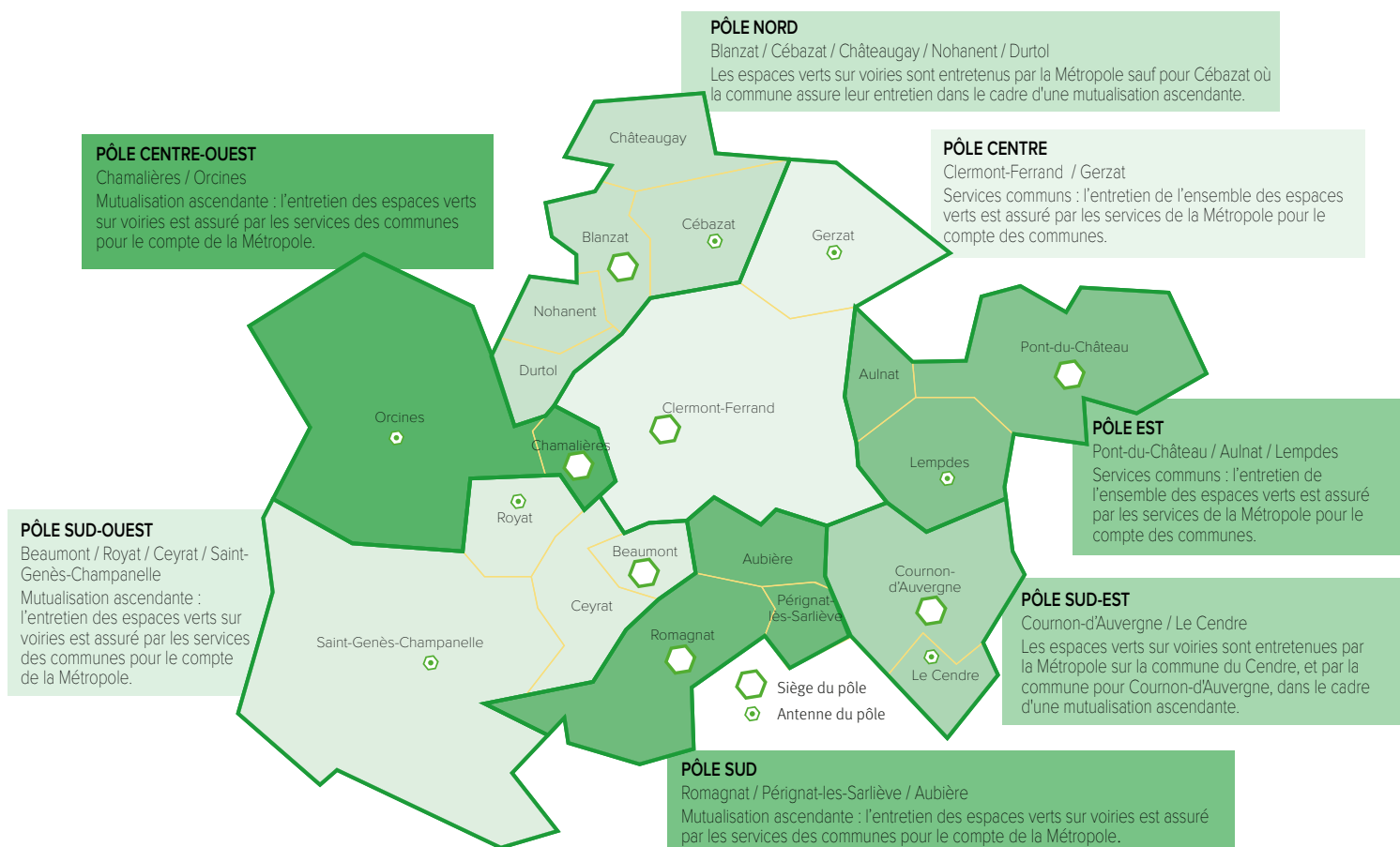
- + Réflexion sur l'organisation de la Direction.
 - + Mobilisation sur le projet INSPIRE.
 - + Positionnement sur l'organigramme de DGA Ville (Écologie Urbaine, Transition Énergétique et Partage de l'Espace Public) / dualité managérial et fonctionnement.
 - + Élaboration des fiches PPI Métropole et Ville de Clermont-Ferrand.
 - + Amélioration de l'organisation et des délais de recrutement en lien avec les Relations humaines.
 - + Remise à plat des horaires d'été.
 - + Travail au niveau de la Direction sur la gestion du magasin et élaboration d'une charte des EPI dans la connuité du groupe de travail interne de la DEPP.
 - + Départ du responsable du service Administration Générale, recrutement d'un nouveau responsable de service.
 - + Mise en place du télétravail pour les agents dans le cadre des mesures sanitaires liées au COVID.
 - + Travail important sur les organigrammes des différents pôles, secteurs et services en vue d'un passage en comité technique concernant l'organisation de la DEPP.
 - + Parcipation au groupe de travail du portail citoyen (état des lieux, statistiques.....)
- ### Nature et jardins
- + Développement du permis de végétaliser (50 demandes en 2021 dont 23 réalisés pour la Ville de Clermont-Ferrand).
 - + Augmentation du nombre d'expositions au jardin botanique.
 - + Avancée dans le projet de charte de l'Arbre : passage de commande effectué.
 - + Végétalisation place de Jaude : bilan, état des lieux, et rédaction d'une note.
- ### Nettoyement mécanique et viabilité
- + Réaménagement des quais de transfert des déchets de la DEPP "Clermont" : diagnostic, études de solutions techniques et élaboration du cahier des charges. Prise en charge et retours d'expérience sur la collecte des corbeilles enterrées.

- + **Organisation de la caractérisation des déchets des corbeilles de rue** avec la DGD et CITEO dans l'objectif de déterminer la proportion de déchets valorisables.
- + **Recherche de filières dédiées d'élimination et de traitement des déchets spéciaux** dans le but de réduire l'impact financier et environnemental (protoxyde d'azote, huiles, gaz, etc...).
- + **Augmentation du parc de location des véhicules de viabilité hivernale** afin de tendre vers l'autonomie en matériel de la Métropole sur les 21 communes.
- + **Réflexion sur la maîtrise totale du pilotage et du déclenchement de la viabilité hivernale par la Métropole.**
- + **Prise en charge du déclenchement de la viabilité de la commune de Nohanent** par la Métropole.
- + **Mise en place de formations spécifiques pour la viabilité hivernale** animées par le CEREMA à destination des agents métropolitains et communaux (200 agents) dans le but d'homogénéiser les pratiques sur l'ensemble du territoire.
- + **Étude transversale sur la mise en place du plan propreté** dans le cadre de la fusion Val du Bédat - Clermont Nord.
- + **Mobilier urbain, signalisation et routes structurantes**
- + **Pénurie et augmentation du prix des fournitures.**
- + **Mise en oeuvre des 30 km/h** sur la ville de Clermont-Ferrand.
- + **Implication forte sur le schéma directeur opérationnel des pistes cyclables.**
- + **Travail plus étroit entre les routes structurantes et les pôles de proximité** notamment sur la programmation des travaux.
- + **Renouvellement du marché de marquage au sol.**

Pôles de proximité

- + **Début de réflexion sur le portage d'une partie de la Maîtrise d'ouvrage par les pôles et réflexions sur le partage des missions entre la DIAM et la DEPP.**
- + **Contribution sur le volet opérationnel du futur règlement de voirie.**
- + **Création de la DGAA Ville de Clermont-Ferrand entraînant une évolution des commandes du pôle centre.**
- + **Pilotage de la commission travaux de la Ville de Clermont-Ferrand**

PÔLES DE PROXIMITÉ



ESPACE PUBLIC ET VOIRIE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nettoyement et viabilité

• Kilométrage annuel d'un véhicule de propreté.....	51 634
• Nombre de machines.....	65
• Tonnage de balayage des machines du pôle Centre.....	2 415
• Tonnage des balayeurs à pieds du pôle Centre.....	1 446
• Nombre d'astreintes de viabilité hivernale en jour du pôle Centre.....	126
• Acquisition de sel pour l'ensemble des pôles (en tonne).....	1 629

+ Activités du service Mobilier urbain et signalisation (chiffres 2020)

• Pose mobilier urbain, remplacement/réparation.....	2 819
• Pose panneaux, plaques de rue.....	1 614
• Pose de radars pédagogiques.....	94
• Linéaire de marquage routier entretenu (ml).....	37 479
• Surface de marquage routier entretenu (m²).....	6 793

+ Activités du service Techniques végétales

Production florale du service Techniques végétales :

• Nombre de massifs floraux fournis.....	135
• Nombre de plantes annuelles produites.....	87 871
• Nombre de bisannuelles produites.....	58 920
• Nombre de bulbes fournis.....	27 679
• Nombre de vivaces produites.....	18 089

Gestion des arbres

• Nombre d'arbres métropolitains.....	15 318
• Nombre d'arbres métropolitains élagués.....	2 220
• Nombre d'arbres municipaux élagués.....	240
• Nombre d'arbres plantés.....	240
• Nombre de variétés d'arbres différentes.....	157
• Nombre d'arbres métropolitains échenillés.....	165

+ Gestion des espaces verts par prestataire externe

• Surface espaces verts entretenus.....	458 712 m ²
• Surface désherbée.....	77 107 m ²
• Mètres linéaires désherbés.....	287 240 ml

PERSPECTIVES 2022

- + **Finalisation de la première partie du travail d'évolution de l'organisation de la Direction** : management et organisation des pôles de proximité, création d'une entité moyens communs et assistante technique aux pôles, changement de dénomination du service Techniques végétales et ajustements organisationnels.
- + **Présentation en CHSCT** du travail sur les EPI.
- + **Participation à la réflexion de l'évolution du site du Limousin** sur la base des problématiques et besoins de la Direction.
- + **Reconstitution de l'encadrement** (recrutements des responsables de service).
- + **Mise en oeuvre des 1 607 heures de travail.**
- + **Évolution numérique et organisationnelle** de Proxim'cité.

Nature et Jardins

- + **Arrivée de la responsable de service** en janvier 2022.
- + **Étude sur la végétalisation de la place de Jaude.**
- + **Mise en place de nouvelles exposition au sein du jardin botanique** (plantes mellifères).
- + **Développement des permis de végétaliser.**
- + **Finalisation de V1 technique et présentation de la charte de l'Arbre** en bureau métropolitain.

Nettoisement mécanique et viabilité

- + **Lancement des travaux de mise aux normes des quais de transfert** et présentation en CHSCT.
- + **Acquisition d'une décapeuse eau chaude** et mise en place d'une équipe dédiée.
- + **Diagnostic des moyens de propreté et de viabilité** à mettre en place dans le cadre du schéma cyclable.
- + **Réflexion sur l'adéquation des moyens à mettre en place** dans le cadre du projet INSPIRE.
- + **Analyse des impacts organisationnels sur le service** suite à la création du garage métropolitain.
- + **Mise en oeuvre avec plusieurs pôles de la reprise du pilotage** et du déclenchement de la viabilité hivernale.
- + **Étude de solutions techniques concernant l'évolution et la polyvalence du matériel de lavage** pour pallier les périodes de sécheresse récurrentes.
- + **Évolution des indicateurs de pilotage de l'activité du service.**
- + **Réflexion sur le déploiement de l'AVPU** (Association des Villes pour la Propreté Urbaine) sur tout le territoire.
- + **Relance du marché de location des véhicules de viabilité hivernale**, recherche d'une solution de géolocalisation des camions.

Mobilier urbain et signalisation

- + **Arrivée du responsable de service.**
- + **Évolution de l'entretien du matériel** en provenance du Département.
- + **Poursuite du groupe de travail sur la régie voirie.**

Pôles de proximité

- + **Transformation des secteurs de Clermont en pôles** et création du pôle Val du Bédat - Clermont-Nord.
- + **Harmonisation des organigrammes des pôles** et renforcement de l'encadrement.
- + **Implication dans le COPIL "Espace Public".**
- + **Harmonisation des thématiques à présenter aux commissions locales.**

03

**créativité
& attractivité**

LA CULTURE

La Métropole assure le fonctionnement de 17 équipements de lecture publique, 6 musées, un conservatoire à rayonnement régional et deux pôles de pratiques musicales. Sur le territoire, elle soutient les actions portées par les acteurs culturels associatifs ou communaux.

La Direction de la Culture comprend 4 services (lecture publique, musique image, musées et patrimoine, enseignement artistique), un pôle ressources.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

FAIRE DE LA CULTURE UN LEVIER DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE PAR LA CONSTRUCTION, LA GESTION ET LE SOUTIEN AUX ÉQUIPEMENTS CULTURELS À FORTÉ VISIBILITÉ

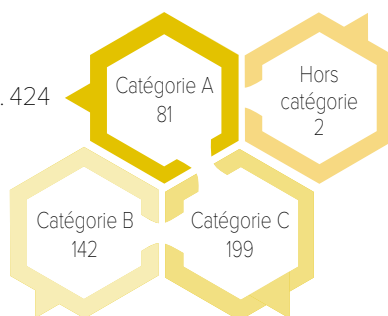
FAIRE DE LA CULTURE, UN OUTIL DE LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LE MAILLAGE DU TERRITOIRE D'ÉQUIPEMENTS CULTURELS, L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE PROJETS

DÉVELOPPER LA POLITIQUE ARTISTIQUE ET CULTURELLE À TRAVERS L'ACTION CULTURELLE, L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE, LA LECTURE PUBLIQUE, LES MUSÉES ET LE PATRIMOINE.

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 424

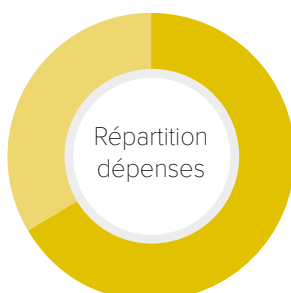
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 335,73 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 6 055 212 €
Investissement 12 094 953 €



FAITS MARQUANTS 2021

Transversal

- + Déploiement du pass culture national.
- + Mise en place des groupes de travail pour l'"Année Blaise Pascal 2023", célébrant les 400 ans de la naissance du physicien et philosophe.

Lecture publique

- + Ouverture du pôle culturel de Croix-de-Neyrat : centre culturel comprenant la nouvelle médiathèque Jack-Ralite et un espace de répétition et de ressources destiné aux groupes et amateurs de musique : imagO C2N. Ce partage d'un même bâtiment permet d'encourager les échanges de publics et favoriser les croisements de pratiques.
- + Ouverture de la nouvelle médiathèque Alain-Rey à Pont-du-Château : après 2 ans de travaux, la nouvelle médiathèque Alain-Rey a ouvert ses portes. Pensée comme un Troisième lieu, elle s'attache à offrir des espaces confortables, conviviaux et chaleureux, où chacun a plaisir à trouver sa place.
- + Rénovation de la médiathèque René-Guy-Cadou à Beaumont.
- + Préparation de la migration des données informatiques des bibliothèques sur le nouveau système de gestion de bibliothèque.
- + Poursuite du chantier archéologique de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel-Dieu, finalisation des choix architecturaux et sélection des entreprises.
- + Résidence d'un Wikimédien en collaboration avec l'Université Clermont Auvergne et Wikimedia France : première en France qui permet de valoriser, démocratiser et rendre plus accessible la richesse et la diversité du patrimoine local.
- + Approbation du Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social du réseau de lecture publique.

LA CULTURE

Musique, image et partenariats

- + **Mise en service d'ateliers d'artistes au sein de La Diode à Clermont-Ferrand :** ces locaux adaptés et fonctionnels permettent aux artistes plasticiens de travailler dans des conditions optimales.
- + **Adhésion de la Métropole à l'Association Clermont Massif central 2028.**
- + **Inauguration du Carré des Arts, équipement communautaire de proximité à Aubière :** pôle culturel tourné vers le spectacle et les arts plastiques.
- + **Poursuite des réflexions engagées sur le projet Cité du court :** extension / réhabilitation du bâtiment de La Jetée.
- + **Signature d'un partenariat avec le Centre National de la Musique** en faveur du développement de la filière.
- + **Renforcement des dispositifs d'aides aux entreprises des ICC.**
- + **Articulation de l'action Ville de Clermont-Ferrand et Métropole :** appel à projet musique mutualisé, réflexion sur les quartiers prioritaires...
- + **Adhésion au GIP Café Culture** (gestion d'un fonds dédié au soutien de l'emploi artistique et technique).

Musées et patrimoine

- + **Fermeture des musées jusqu'au 11 mars 2021** en raison du contexte sanitaire.
- + **Convention avec l'Université Clermont Auvergne pour l'enrichissement du Système d'Information Géographique** afin de valoriser le patrimoine géologique.
- + **Exposition des Arts de l'Islam** en partenariat avec la Réunion des musées nationaux - Grand Palais et le Louvre, musée d'art Roger-Quilliot.
- + **Mise en place d'un partenariat de communication avec le Clermont-Foot 63** autour de l'exposition Arts de l'Islam.
- + **Lancement de la phase de travaux de la future Salle des Ex-Voto** en novembre 2021, musée Bargoin.
- + **Coordination des Journées européenne du patrimoine 2021** en lien avec les 21 communes de la Métropole.

+ **Résidence d'artiste BD au musée d'art Roger-Quilliot** en partenariat avec France Urbaine et le Centre National du Livre permettant de mettre en valeur la figure de Gilberte Pascal, soeur aînée de Blaise Pascal

+ **Lancement de la candidature au label Pays d'Art et d'Histoire (PAH)** et recrutement d'une chargée de mission.

+ **Réemploi des matériaux scénographiques**

Expositions :

- + **Au musée d'art Roger-Quilliot :**
 - « *Joël Andrianomearisoa* » étendue jusqu'au 21 mars 2021.
 - « *7320* » prolongée jusqu'au 21 septembre 2021.
 - « *Roland Furieux à Effiat, un mystérieux décor sous Louis XIII* », du 20 mai au 19 septembre 2021.
 - « *Arts de l'Islam, un passé pour un présent* », du 15 novembre 2021 au 27 mars 2022 (12 743 visiteurs)

+ **Au musée Bargoin :**

- « *Love etc.* », prolongée jusqu'au 25 avril 2021
- « *Traits d'Égypte, Marcelle Baud (1890-1987)* » du 7 juillet 2021 au 9 janvier 2022 (8 844 visiteurs).

+ **Au musée Henri-Lecoq :**

- « *Perds pas le Nord !* » du 19 décembre 2020 au 18 septembre 2022 (10 664 visiteurs en 2021).
- « *201 ans d'arithmomètre* » du 6 septembre au 31 décembre 2021.

+ **Au musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation :**

- « *L'art rend libre !* », du 3 juillet au 24 décembre 2021 -
- « *Présentation du Verfügbar aux enfers* » le 30 septembre 2021 par Vincent Briand directeur du musée de Besançon.
- Conférence de Boris Cyrulnik, le 5 novembre 2021 (530 personnes présentes ainsi que 629 798 vues sur le replay en ligne).

Collections :

+ **Dans tous les musées :**

- Travail sur les Projets Scientifiques et

Culturels découlant du Plan Musées.

- Étude préalable à la création de réserves mutualisées (centre de conservation des musées)

+ **Musée d'art Roger-Quilliot :**

- Acquisition d'un triptyque « *Réminiscence* » de Joël Andrianomearisoa (40 500 €).

+ **Muséum Henri-Lecoq**

- Poursuite de la rénovation complète de l'espace paléontologie.

- Don d'un album de photographies, d'un carnet de notes et de croquis de Philippe Glangeaud, illustrant la géologie du département du Puy-de-Dôme et le travail du géologue.
- Don d'une collection de papillons (37 boîtes, 2 647 spécimens) en partie originaires du Massif Central, collectés par Michael Schroder.
- Don d'une collection de crânes de mammifères sauvages (30 crânes de 24 espèces), originaires du massif Central.

+ **Musée Bargoin**

- Restauration de 9 œuvres de Marcelle Baud et d'une tunique en toile et piqants de porc-épic (Cameroun)

- Présentation d'aquarelles et de dessins de l'égyptologue Marcelle Baud au 21^e Rendez-Vous du Carnet de Voyage à Clermont-Ferrand
- Don d'un fonds de 40 dessins et aquarelles de l'égyptologue Marcelle Baud (1890-1987).
- Labelisation au titre des musées de France des 236 dessins de travail et aquarelles de Marcelle Baud.

Enseignements artistiques

- + **Mise en place de passerelles au sein du dispositif Demos**, permettant dès 2022 à 35 jeunes d'intégrer les cursus traditionnels du Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR) Emmanuel-Chabrier.
- + **Recrutement de la Directrice du CRR.**

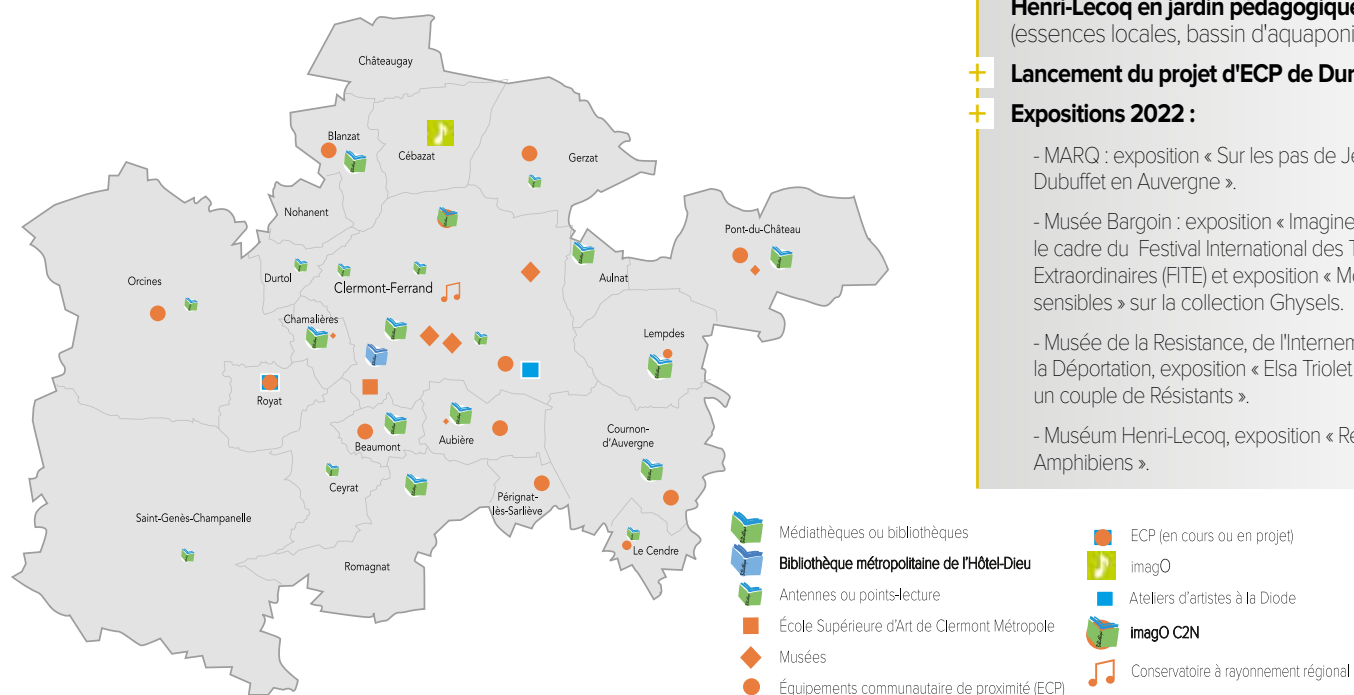
COVID-19

- + **Gestion de la crise sanitaire avec la mise en place du contrôle du pass sanitaire** (renforts en personnel).

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

	2020	2021
+ Lecture publique		
- Nombre d'ouvrages empruntés en bibliothèques	1 280 885	1 216 916
- Nombres d'inscrits en bibliothèques.....	40 534	44 007
- Documents achetés par les bibliothèques.....	30 474	35 745
- Nombre d'événements organisés (hors accueil de classe).....	313	515
- Nombre de visiteurs	504 779	582 168
+ Musique, image et partenariat		
- Heures studio imagO	1 713	1 598
- Nombre projets musicaux accueillis imagO.....	81	82
- Nombre d'associations soutenues	40	40
- Montant total des subventions octroyées.....	4 291 810 €	4 172 310 €
(dont École supérieure d'art Clermont Métropole).....	2 561 310 €	2 211 810 €
+ Musées et patrimoines		
- Fréquentation des musées.....	32 571	36 566
- Part des entrées gratuites en %	79,8	79,8
- Premiers dimanches du mois.....	4 269	2 870
- Fréquentation scolaire.....	5 031	3 940
- Nombre d'enfants dans le cadre des parcours culturels.....	934	172
(MARQ non concerné cette année)		
+ CRR		
- Nombre d'élèves inscrits	1 491	1 458

ÉQUIPEMENTS CULTURELS



PERSPECTIVES 2022

- + Mise en place du projet « Empruntez un musée ! ».**
- + Lancement de l'étude de programmation du projet Cité du Court.**
- + Passage aux 1 607 h de travail :** refonte des cycles de travail.
- + Approbation du plan musées** et lancement du projet de Centre de conservation préventive.
- + Déploiement du nouveau système informatique des bibliothèques,** lancement du nouveau site internet et du standard unique des bibliothèques.
- + Accueil du Musée Mobile du Centre Pompidou** dans le cadre de la Capitale Européenne de la Culture.
- + Début des travaux de la Salle des Ex-Voto.**
- + Ouverture tous les dimanches du musée de la Vigne et du Vin** à Aubière.
- + Début du chantier de restauration des 12 tableaux grands formats, dit le "Cycle de Roland Furieux", décor du château d'Effiat, XVII^e siècle.**
- + Accueil en résidence d'un orchestre européen.**
- + Accueil des élèves post-passerelles DEMOS** sous la forme d'une pédagogie différenciée.
- + Transformation du jardin du musée Henri-Lecoq en jardin pédagogique** (essences locales, bassin d'aquaponie).
- + Lancement du projet d'ECP de Durtol.**
- + Expositions 2022 :**
 - MARQ : exposition « Sur les pas de Jean Dubuffet en Auvergne ».
 - Musée Bargoin : exposition « Imagine ! » dans le cadre du Festival International des Textiles Extraordinaires (FITE) et exposition « Mondes sensibles » sur la collection Ghysels.
 - Musée de la Résistance, de l'Internement et de la Déportation, exposition « Elsa Triolet / Aragon un couple de Résistants ».
 - Muséum Henri-Lecoq, exposition « Reptiles et Amphibiens ».

LE SPORT

La politique sportive métropolitaine s'appuie sur un effectif de plus de 160 agents permanents pour environ 35 000 heures d'ouverture et 1,1 M d'utilisateurs par an. L'objectif est d'accompagner le mouvement sportif par l'exploitation des équipements terrestres et nautiques, le soutien aux projets de développement sportif et l'organisation d'événements.

Cette politique sportive vient participer au rayonnement du territoire dans ses dimensions sociales, culturelles et économiques et contribuer à l'attractivité via la composante tourisme.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSTRUIRE, AMÉNAGER, ENTREtenir ET GÉRER LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTÉRÊT MÉTROPOLITAIN

CONTRIBUER À LA PROMOTION DU SPORT SUR LE TERRITOIRE

FAVORISER L'ACCÈS À TOUS LES NIVEAUX DE PRATIQUE SPORTIVE

SOUTENIR LES SPORTIFS DE RANG NATIONAL ET INTERNATIONAL

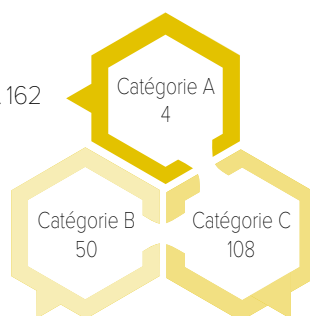
DÉVELOPPER L'IMAGE « SPORT / LOISIRS NATURE » ET « BIEN-ÊTRE / SANTÉ »

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents permanents..... 162

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 192,15 équivalents temps plein travaillés.

Ne sont pas pris en compte : les agents mis à disposition de clubs sportifs, les agents en arrêt longue maladie, en congés longue durée et les agents sans durée de travail hebdomadaire fixe.

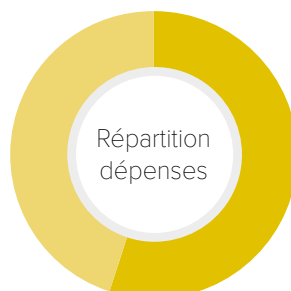


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement..... 3 919 787 €

Investissement..... 4 827 395 €



Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 1 024 547 €.

FAITS MARQUANTS 2021

Travaux dans les équipements

- + **Stade Gabriel-Montpied** : aménagements des infrastructures pour obtenir une homologation Ligue 2 et Ligue 1 de l'enceinte.
 - + **Stade Gabriel-Montpied - projet d'extension des tribunes** : présentation de l'Avant Projet Définif et approbation du plan de financement.
 - + **Piscine Marcel-Boubat** : réalisation des travaux d'amélioration du confort thermique et réfection de la terrasse bois dans le cadre de la DO.
 - + **Stade des Gravanches** : avis favorable du Conseil Métropolitain du 2 avril 2021 pour la réalisation d'un terrain synthétique.
 - + **Escapad'** : poursuite de la mise en route de l'équipement après 2 années compliquées liées à la crise sanitaire, consolidation du projet de fonctionnement avec la mise en place du « *Savoir rouler* » en lien avec l'Education Nationale.
 - + **Stade nautique Pierre-de-Coubertin** : changement des filtres du bassin olympique.
 - + **Centre Aquatique Les Hautes-Roches** : poursuite des études, avancement sur l'Avant Projet Définif et sur le plan de financement.
 - + **Piscine Androsace** : changement des pompes.
- ### Administratif
- + **Signature d'une convention avec France 2023** pour que certaines infrastructures métropolitaines (Terrain de rugby n°2 / Gravanches ; Gymnase / Stadium Jean-Pellez ; Piscine Jacques-Magnier ; salle de musculation au centre de formation partagé / Gravanches) deviennent Camps de base à l'occasion de la Coupe du Monde de Rugby 2023 pour accueillir une équipe étrangère sur le territoire pendant la compétition.
 - + **Poursuite de l'accompagnement des clubs sportifs professionnels** au travers des marchés de prestations d'images.

- + **Création des bourses individuelles d'accompagnement pour soutenir les athlètes de haut niveau :** Gabriella Papadakis et Guillaume Cizeron (ambassadeurs de Clermont Auvergne Métropole), Axelle Etienne (qualification aux JO Tokyo 2021 - BMX), Valentin Lavillenie (qualification aux JO Tokyo 2021 - saut à la perche), Alexis Phelut (qualification aux JO Tokyo 2021 - 3 000 mètres steeple).
- + **Convention de partenariat pour la mise à disposition des installations du stade Gabriel-Montpied auprès de la SASP Clermont Foot 63** adaptée à la montée en Ligue 1 du club.
- + **Crise sanitaire liée à la Covid-19 :** adaptabilité permanente des équipements concernant l'accueil du public dans le respect des protocoles sanitaires imposés par l'État : masque, pass sanitaire, etc (poursuite des règles d'hygiène initiées en 2020).
- + **Poursuite de l'accompagnement des clubs sportifs** par le biais de l'attribution de subventions de fonctionnement, de subventions pour l'organisation de manifestations sportives.

Renforcement de l'accompagnement du sport de haut niveau féminin

- + **Aide à la création d'un centre de formation dédié au sport féminin « Sport féminin & Co »** créé en janvier 2021 et qui regroupe 5 clubs féminins auvergnats : Volley Ball Club Chamalières, ASM Romagnat Rugby Féminin, Handball Clermont Auvergne Métropole 63, Association Clermont Foot 63 - section féminine et ASM Football féminin.

Événements et activités

- + **Accueil de manifestations de dimension internationale** telles que le X-ATHLETICS, de gymnastique, escrime et crossfit.
- + **Développement du site de l'Escapad' :** mise en place d'activités variées comme le déploiement de courses d'orientation, la création de parcours pédestres et VTT en boucle au départ de l'équipement, l'ouverture d'un escape game « nature »...

PERSPECTIVES 2022

- + **Stade nautique Pierre-de-Coubertin :** mise en sécurité de la zone technique et changement des luminaires en leds.
- + **Centre aquatique Les Hautes-Roches :** validation de l'Avant Projet Définif et du plan de financement, début des travaux prévus en septembre 2022 pour une durée de 1 an.
- + **Piscine Jacques-Magnier :** amélioration du système hydraulique, projet de création d'un vestiaire féminin.
- + **Piscine Androsace :** changement de l'éclairage du bassin (équipement en led).
- + **Stade des Gravanches :** réhabilitation d'un terrain de football en herbe en gazon synthétique mixte football - rugby.
- + **Stade Gabriel-Montpied :** remplacement de la tribune Livradois par une nouvelle tribune provisoire pour accompagner le développement du Clermont Foot 63.
- + **Projet d'extension des tribunes du Stade Gabriel-Montpied :** objectif de démarrage des travaux en octobre 2022 pour une durée de 2 ans.
- + **Stadium Jean-Pellez :** changement du sol (mondo), de l'éclairage en led et des sièges des gradins (fermeture de l'équipement en juillet et août 2022).
- + **Patinoire :** création d'un vestiaire féminin, modification des locaux de stockage, relance des travaux de réfection de la piste et extension des locaux, dénomination de la patinoire « Patinoire PAPADAKIS & CIZERON ».
- + **L'Escapad' :** développement des activités (Escape game, course d'orientation...).
- + **Club des Adjoints au Sport :** reprise des réunions en présentiel au sein des équipements sportifs pour permettre à ses membres de les découvrir et les visiter.
- + **Recrutement d'un agent chargé de la promotion et du développement des événements et animations sportives** sur le territoire métropolitain.
- + **Jeux Olympiques Paris 2024 :** mise en valeur des labels « Terre de Jeux » et « Centre de Préparation aux Jeux ».
- + **Valoriser la politique sportive métropolitaine** en améliorant l'aspect communication.

INDICATEURS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Description	2020	2021
Consommation		
Volume moyen d'eau par baigneurs (en L par baigneur)	111,9	80
Eau à la patinoire (en m³)	2 600	2 337
Eau pour les terrains de sport des Gravanches (en m³)	50 100	55 000
Électricité éclairage des terrains au stade Gabriel-Montpied (en MW)	55	55

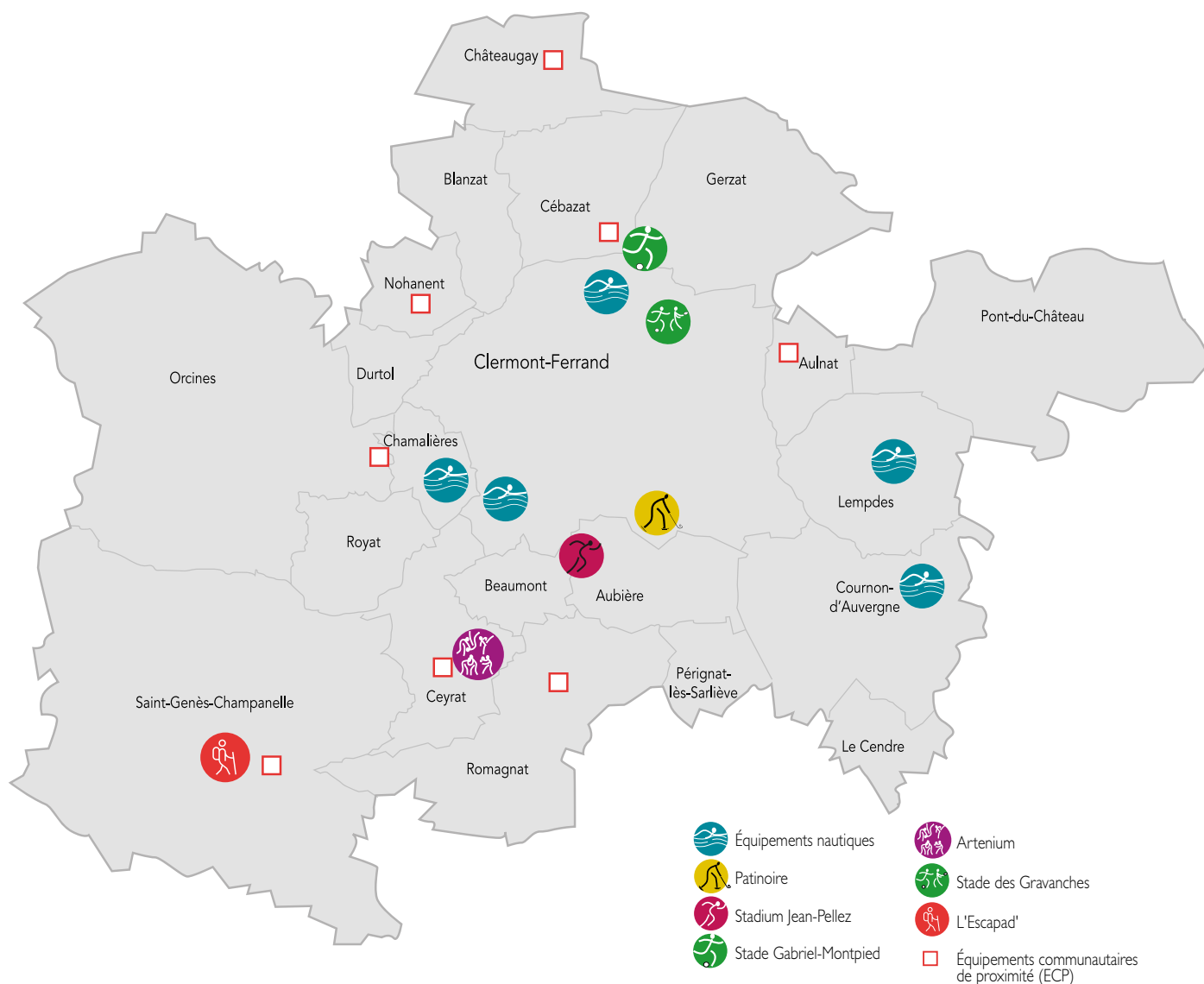
LE SPORT

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Fréquentation des équipements

Site	Artenium	Stadium Jean Pellez	Stade Gabriel Montpied	Stade des Gravanches	Patinoire	Escapad'	Stade nautique Pierre de Coubertin	Centre aquatique Les Hautes-Roches	Piscine Marcel Boubat	Piscine Androsace	Piscine Jacques Magner
2020	4 503	32 532	76 280	119 780	57 241	1 170	144 668	148 982	43 777	48 062	25 126
2021	24 495	29 651	246 334	268 400	128 012	2 628	147 179	167 757	18 800	52 200	24 772

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS



LE TOURISME

La Direction Tourisme et Relations internationales participe à la définition et au suivi de la politique de développement touristique du territoire et au positionnement de la Métropole sur le champ des relations internationales en lien avec la Ville centre, le Département et la Région.

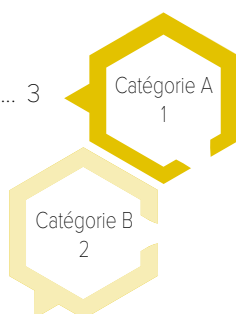
PRINCIPAUX OBJECTIFS

- DÉVELOPPER L'IMAGE ET LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE DU TERRITOIRE
- ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME DANS LEUR DÉVELOPPEMENT
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME URBAIN ET CULTUREL
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME D'AFFAIRES
- VALORISER UNE DESTINATION DE TOURISME SPORTIF ET PLEINE NATURE
- VALORISER UNE DESTINATION DE BIEN-ÊTRE ET DE SANTÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 3

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 2,25 équivalents temps plein travaillés.

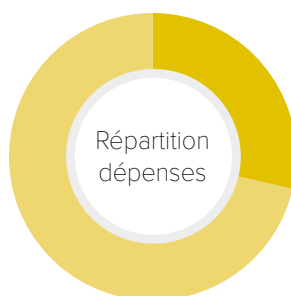


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 1 748 299 €

Investissement 709 287 €



Les recettes de fonctionnement (taxe de séjour, redevances diverses, etc.) s'élèvent à 1 186 905 €.

FAITS MARQUANTS 2021

- + Rédaction et vote du second Schéma Touristique Métropolitain 2021-2026.
- + Lancement de l'élaboration du Schéma Métropolitain de Signalétique Touristique.
- + Finalisation du projet GR89 Chemin de Montaigne et inauguration le 7 octobre 2021.

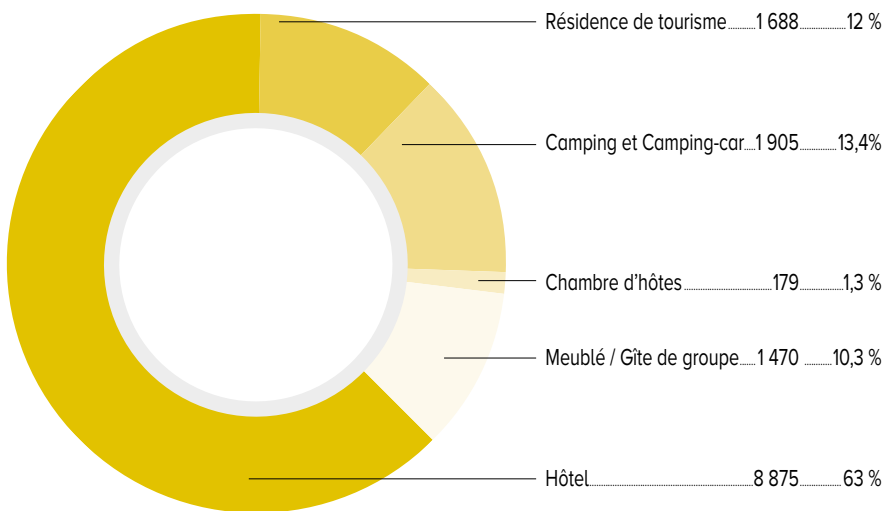
- + Signature d'un contrat d'AOT en janvier 2021 avec la FUAJ l'occupant gestionnaire de l'Auberge de Jeunesse métropolitaine et remise des clés.
- + Signature d'une convention avec la société APRR (Autoroutes Paris-Rhin-Rhône) pour la création de 3 panneaux autoroutiers d'animation culturelle et touristique sur l'A71.
- + Élaboration et rédaction d'une étude sur la création d'une Maison de Site dans le cadre du développement et de la valorisation culturels et touristiques de la Ville de Pont-du-Château.
- + Accueil d'un stagiaire au sein de la Direction pour 6 mois puis sur un contrat de renfort d'un an afin de travailler sur le Schéma de Signalétique Touristique.
- + Vote par Mond'Arverne Communauté d'une délibération prévoyant son entrée au sein de l'actionnariat de la SPL Clermont Auvergne Tourisme afin que la SPL assure les missions d'OT pour son compte. L'objectif de fusion est prévu au 1^{er} janvier 2023.
- + Modification du plafond de taxe de séjour applicable pour les hébergements non classés suite à la Loi de Finances votée en décembre 2020.
- + 2021 est la première année où les déclarations des plateformes peuvent être exploitées « au séjour ». Un travail statistique a donc été réalisé par la Direction afin d'avoir des données annuelles correspondant à la fréquentation touristique du 1^{er} janvier au 31 décembre 2020. Parallèlement, un travail de fiabilisation des données des plateformes a été entrepris en collaboration avec notre Observatoire du tourisme (comparaf Likibu).
- + Poursuite des contributions sur la taxe de séjour et la réglementation dans le cadre des groupes de travail « taxe de séjour » au sein de l'Afigese et « meublés touristiques » auprès du Ministère du Logement, et au sein de France Urbaine : contributions sur le guide de la réglementation sur les meublés et, participation active à la (re)rédaction de textes de loi en vue des propositions d'amendements portés dans le cadre de la loi 3DS et du projet de Loi de Finances.

LE TOURISME

PORTRAIT DE TERRITOIRE

- + **1 350 118 nuitées touristiques** dont 59,7 % réalisées en hôtellerie.
- + **29,9 % de hausse de fréquentation** par rapport à 2020.
- + **4 317 curistes accueillis (+ 57,7%)**
- + **2,4 M€ consacrés au développement du tourisme** par Clermont Auvergne Métropole en 2021.
- + **14 100 lits marchands** (hors lits sur les OTA)

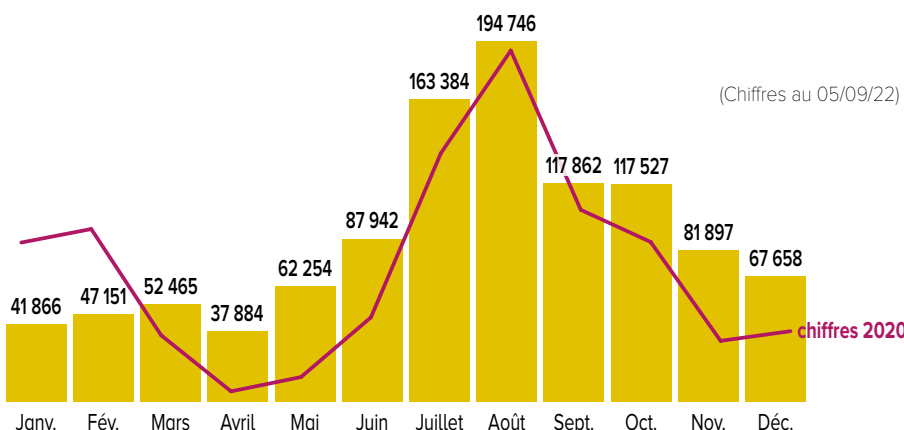
RÉPARTITION DE LA CAPACITÉ / TYPE D'HÉBERGEMENT



Intégralité des logements ouverts à la location en 2021, hors logement plateformes

FRÉQUENTATION ANNUELLE / NBRE DE NUITÉES 2021

(hors nuitées plateformes)



PERSPECTIVES 2022

- + **Réalisation d'une étude d'image et de notoriété** de la destination touristique.
- + **Mise en place des actions de sensibilisation des prestataires touristiques** dans une démarche de tourisme responsable/durable.
- + **Réalisation d'un inventaire des aides financières et en ingénierie** destinées aux prestataires qui souhaitent entrer dans une démarche de tourisme responsable et définition des contours du futur Fonds d'Ingénierie Tourisme Responsable (500 000 € inscrits au PPI à partir de 2023).
- + **Inclusion dans la démarche régionale de Destination H+ :** actions en faveur de l'accueil des clientèles touristiques en situation de handicap.
- + **Ouverture au public de l'Auberge de Jeunesse métropolitaine.**
- + **Finalisation de la définition du Schéma Métropolitain de Signalétique Touristique.**
- + **Lancement d'une étude sur les clientèles de camping-caristes** et réflexion sur une offre adaptée à déployer.
- + **Définition des contours et négociation du nouveau contrat de DSP** ou marché avec la SPL Clermont Auvergne Tourisme qui devra débiter au 1^{er} janvier 2023.
- + **Suivi de l'entrée de Mond'Arverne communauté** au sein de l'actionnariat de la SPL Clermont Auvergne Tourisme.
- + **Évolutions du logiciel de taxe de séjour:** simplification des imports pour les hébergeurs, paramétrages permettant l'enregistrement des déclarations des plateformes.

04

+

**art de vivre
& d'entreprendre**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Clermont Auvergne Métropole souhaite inscrire pleinement l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation comme les piliers fondamentaux de son avenir, pour l'attractivité, le développement et le rayonnement du territoire métropolitain.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

CONSOLIDER LE SOCLE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

ACCENTUER LA QUALITÉ DES ACTIONS DÉVELOPPÉES ET LEUR VISIBILITÉ AUX PLANS RÉGIONAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

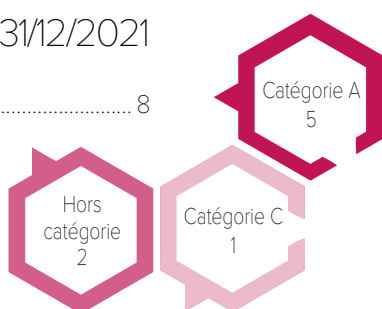
FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE PROJETS COLLABORATIFS, STRUCTURANTS ET IDENTIFIANTS

ÉLABORER PUIS METTRE EN ŒUVRE DES DISPOSITIFS LISIBLES ET ORIGINAUX EN FAVEUR DE LA RECHERCHE ET DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES INNOVANTES

DONNÉES RH AU 31/12/2021

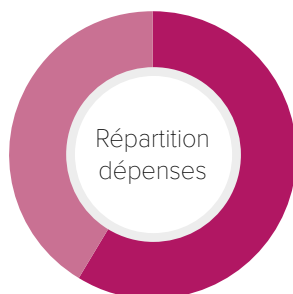
Agents 8

Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 6,08 équivalents temps plein travaillés, 1 agent de la DESRI travaillant en partie pour la DAE.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement 1 554 079 €
Investissement 2 220 731 €



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Coordination d'une délégation de 7 pays européens et participation à la COP 26 de Glasgow** dans le cadre du réseau URBACT Urb-En Pact.
- + **Avènement de la nouvelle Université Clermont Auvergne** et première rentrée de l'Institut National Polytechnique Clermont Auvergne.

- + **Ancrage territorial renforcé pour le Pôle de compétitivité CIMES** avec l'installation de son siège à Hall 32, Centre de promotion des métiers de l'Industrie situé à Cataroux.
- + **Succès de la Clermont Innovation Week 2021** malgré le confinement et la reprogrammation en distanciel d'un certain nombre d'évènements. Professionnalisation de l'organisation en vue de l'édition 2022 de la Clermont Innovation Week avec support RH dédié.
- + **Renforcement des dynamiques collaboratives publiques-privées avec les Pôles de compétitivité Axelera, CIMES et Végépolys Valley.** Il s'agit d'encourager et d'accompagner la prise de risque et la créativité pour capitaliser sur les ressources académiques du territoire, accentuer l'impact et l'empreinte de cette recherche publique dans le développement des projets socio-économiques, accompagner la mutation du tissu économique local.
- + **Mise en place d'un nouveau partenariat avec l'incubateur Alterincub dans le champ de l'ESS.** Soutien à hauteur de 20 k€ pour le fonctionnement annuel de la structure

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

- + Nombre de nouvelles allocations de recherche soutenues 7
- + Nombre de projets soutenus labellisés I-Site 7
- + Budget total annuel des projets labellisés I-Site 1 421 000 €
- + Nombre de projets impulsés par la Métropole avec des partenaires internationaux 3

PERSPECTIVES 2022

- + **Pôle universitaire d'innovation (PUI) :** le PUI sera la porte d'entrée innovation "académique" qui coordonnera tous les sujets innovation en lien avec la recherche et l'enseignement supérieur.
- + **Urb-En Pact :** finalisation du plan d'actions qui permettra à la Métropole de devenir un territoire à énergie positive d'ici 2050. Organisation d'une délégation à Bruxelles en septembre 2022 pour lever des fonds européens pour le financement des actions du plan.
- + **Confirmation définitive de la labellisation I-Site.**

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Direction de l'accompagnement des entreprises a pour vocation de créer un environnement favorable à l'implantation et au développement des entreprises, proposer une offre claire et simple aux entreprises, aux investisseurs et financeurs.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

STRUCTURER UN ESPACE STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT

RENFORCER LA COHÉSION DE TOUS LES ACTEURS PRIVÉS ET PUBLICS DU TERRITOIRE

RENFORCER ET AMÉLIORER LA GESTION DE L'OFFRE FONCIÈRE

VEILLER À UNE MEILLEURE INTÉGRATION URBAINE DES ZONES ÉCONOMIQUES

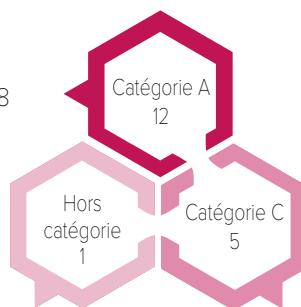
DÉVELOPPER DES SITES D'EXCELLENCE DE RAYONNEMENT MÉTROPOLITAIN

FAVORISER LA CRÉATION ET LA CROISSANCE DES ENTREPRISES

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents18

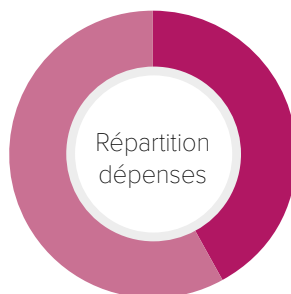
Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 15,48 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement5 966 231 €

Investissement4 355 297 €



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Préfiguration d'un fonds industriel métropolitain pour le redéploiement de 2 activités industrielles stratégiques :** reconditionnement de matériel ferroviaire roulant (ACCM) et redéploiement d'une activité industrielle historique sur la production de bonbonnes pour l'oxygène médical (Forges de Gerzat).
- + **Démarche d'actualisation de la stratégie d'aménagement commercial de la Métropole** et de modification du DAAC.
- + **Validation de la programmation Pluriannuelle d'Investissement.**
- + **Semaine ORBIMOB Clermont Auvergne :** écosystème mobilité durable.
- + **Reprise des programmes d'intérêt général du GIP le Bivouac par Clermont Auvergne Innovation, programme Deeptech.**
Action Coup de Pouce.
- + **Déploiement du programme des Coachwebs en lien avec Clermont Auvergne FrenchTech.**
- + **Poursuite du projet Zero Emission Valley** sur le développement de la mobilité hydrogène.
- + **Réflexion sur la mise en place d'un Centre de Sécurité Urbain métropolitain,** poursuite du déploiement de la vidéoprotection sur les zones d'activités.
- + **Lancement de l'étude de la vidéoprotection** sur le Pôle économique de Clermont-Sud Aubière.
- + **Fin des travaux de la voie sud du Parc Logistique** (Pôle économique secteur Nord).
- + **Mise à jour du plan guide** pour la poursuite de l'aménagement du pôle économique Nord.
- + **Approbation du plan guide de requalification du Brézet** et intégration dans la Grande Opération d'Urbanisme (GOU) Saint-Jean / Le Brézet.
- + **Lancement de la phase pré-opérationnelle de l'opération d'aménagement de Sarliève Nord.**
- + **Accompagnement individuel des entrepreneurs hébergés dans les pépinières** et intégration de nouveaux entrepreneurs.
- + **Valorisation des locaux** (rénovation du hall de la pépinière Claret, aménagements intérieurs, mobilier).

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

- + **Soutien aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise** (versement de subventions, suivi des actions, bilan).
- + **Animation du réseau d'accompagnement à la création d'entreprise** (participation aux événements des structures partenaires, réunions trimestrielles avec les structures du réseau).
- + **NPRU** : suivi du NPRU dans les quartier de la Gauthière, Saint-Jacques et Les Vergnes.
- + **Accueil / accompagnement de porteurs de projet** : accueil téléphonique et rendez-vous avec des porteurs de projet pour les informer et les orienter vers les structures adéquates.
- + **Renouvellement de la convention de partenariat avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.**
- + **Participation aux actions de coordination avec les acteurs du projet INSPIRE.**
- + **Décision de lancer une étude de mise en cohérence des politiques de développement économique avec la transition écologique.**
- + **Lancement d'un partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie autour de 3 axes** : l'attractivité économique, l'innovation et le développement durable.
- + **Reprise de l'étude de repositionnement des axes stratégiques du Biopôle Clermont Limagne.**
- + **Signature d'une nouvelle convention 2021-2023 avec l'URSCOP** sur les enjeux de développement des sociétés coopératives.
- + **Accueil des rencontres internationales universitaires de l'ESS.**
- + **Lancement du Pôle d'Innovation Cataroux.**
- + **Accompagnement du Centre des Matériaux Durables et implantation de Carbios.**
- + **Soutien à l'association Clermont auvergne FrenchTech** en charge de l'animation de l'écosystème innovation, de la digitalisation des TPE/PME et de la croissance des startups

LES STRUCTURES SUBVENTIONNÉES

+ ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Économique) développe le micro crédit pour les personnes exclues du système bancaire. Subvention : 25 000 €	99 microcrédits octroyés pour créer ou développer une entreprise
+ APPUY CRÉATEURS s'adresse à des créateurs auvergnats (en majorité demandeurs d'emploi), souhaitant tester leur projet d'activité économique en grandeur nature, dans un cadre sécurisé. Subvention : 25 000 €	31 nouveaux entrepreneurs sur le territoire de la Métropole
+ FRANCE ACTIVE AUVERGNE accompagne le montage économique et financier des projets en proposant des garanties sur emprunt bancaire, apports remboursables ou primes. Subvention : 50 000 €	56 structures accompagnées et financées
+ RÉSEAU ENTREPRENDRE AUVERGNE, accompagne les porteurs de projet créateurs d'emplois, au travers d'un réseau de chefs d'entreprises et d'un financement. Subvention : 25 000 €	4 lauréats accompagnés et financés
+ BGE AUVERGNE accompagne les porteurs de projet depuis le montage du projet jusqu'à la concrétisation et le développement de l'entreprise. Subvention : 15 000 €	546 personnes accompagnées
+ INITIATIVE CLERMONT METROPOLE accompagne et finance la création d'entreprises au travers de prêts personnels sans garantie ni intérêt. Subvention : 55 000 €	128 porteurs de projet financés
+ COAGIR accompagne les personnes qui souhaitent tester leur projet dans le cadre d'un parcours structuré et sécurisant. Subvention : 10 000 €	27 personnes accompagnées
+ AUVERGNE BUSINESS ANGELS accompagne les entrepreneurs en mobilisant les investisseurs privés de proximité. Subvention : 10 000 €	8 dossiers instruits

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

+ Nombre d'entrepreneurs accompagnés.....	899
+ Nombre d'entreprises hébergées en pépinières et hôtels d'entreprises.....	66
+ Nombre d'emplois en pépinières et hôtels d'entreprises.....	236
+ Nombre de dossiers d'implantation suivis.....	233
+ Surfaces vendues en zones d'activités	21 205 m ²

PERSPECTIVES 2022

- + Étude sur la transition écologique.
- + Charte de développement durable dans les zones d'activités.
- + Projet des ACC-M et implantation.
- + Mise à jour du site internet Invest in Clermont.
- + Finalisation du plan de relance avec le dispositif pour l'emploi des seniors et l'achat de véhicules à faible émission.
- + Renouvellement de la convention avec la CCI.
- + Approbation modification du DAAC à solliciter auprès du Grand Clermont.
- + Lancement phase pré-opérationnelle opération d'aménagement de Sarliève Nord.
- + Élaboration des nouveaux projets ESS.
- + Lancements des études et des travaux en lien avec le PPI dans les zones d'activités.
- + Création d'une association ORBIMOB Clermont Auvergne.
- + Projet Zero Emission Valley sur le développement de la mobilité hydrogène : inauguration de l'électrolyseur et de la station.
- + Poursuite du déploiement de la vidéoprotection et Mutualisation du CSU Ville de Clermont-Ferrand pour l'exploitation de la vidéoprotection dans les ZAE.

L'EMPLOI ET L'INSERTION

En matière d'insertion, la Métropole porte le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE) qui agit pour l'insertion professionnelle des publics adultes très éloignés de l'emploi et soutient les 2 Missions locales pour l'emploi des jeunes.

En matière de coordination des politiques jeunesse, la Direction Emploi Insertion Solidarité a poursuivi la mise en œuvre des nouvelles compétences : le Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) et la prévention spécialisée.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

SOUTENIR L'EMPLOI ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE

SOUTENIR ET IMPULSER DES EXPÉRIMENTATIONS SUR LE TERRITOIRE

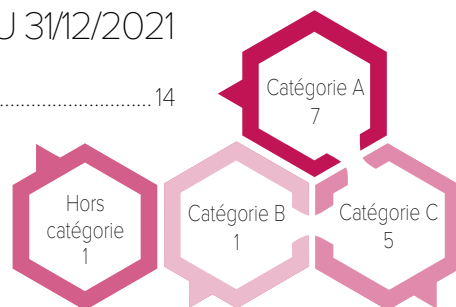
METTRE EN ŒUVRE LA PRÉVENTION SPÉCIALISÉE SUR LE TERRITOIRE

ORGANISER LE FONDS MÉTROPOLITAIN D'AIDE AUX JEUNES

METTRE EN ŒUVRE LES ACTIONS DU PLAN DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 14

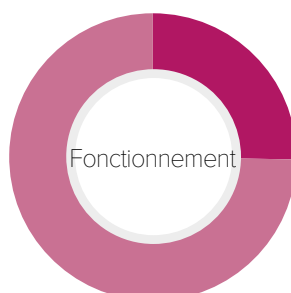


Compte tenu des arrivées, des départs en cours d'année et du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 14,32 équivalents temps plein travaillés.

DONNÉES FINANCIÈRES

Fonctionnement

Dépenses 3 616 438 €
Recettes 1 225 129 €



FAITS MARQUANTS 2021

Insertion :

- + Construction du nouveau protocole d'accord 2022-2027 et négociation pour la poursuite du Fonds Social Européen.
- + L'observatoire des parcours PLIE « Données 2021 » est en cours de production par ViaCompétence.
- + 1 705 personnes accompagnées.
- + 427 personnes ont décroché soit un CDI, soit un CDD de plus de 6 mois soit une formation qualifiante.
- + 352 811 heures d'insertions mises en place, soit 684 personnes mises en emploi.

Coordination des politiques jeunesse :

- + Extension du territoire de la prévention spécialisée sur Cournon-d'Auvergne.
- + Maintien d'un haut niveau d'activité sur le Fonds d'Aide aux Jeunes avec près de 2 000 bénéficiaires.
- + Soutien aux 2 Missions locales avec 5 506 jeunes suivis.
- + Poursuite des promotions de 10 jeunes en service civique au sein de la Métropole.

Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté

- + 2^e année de contractualisation avec des enjeux sur la jeunesse, l'insertion, l'accès aux droits, la précarité alimentaire...
- + Construction de la candidature « Territoire Zéro Chômeur de longue durée Gerzat-les Vergnes ».

PERSPECTIVES 2022

- + Au niveau managérial, l'année 2022 sera une année de transition avec le remplacement du Directeur et du Chef de service.
- + Poursuite de la Candidature « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » pour le territoire Gerzat - Les Vergnes.
- + Validation de la troisième année du Plan de prévention et de lutte contre la pauvreté.
- + Prévention Spécialisée : déclinaison opérationnelle du diagnostic territorial sur les quartiers nord, l'expérimentation d'animation sur le centre-ville, et le lien avec la Mission locale.

05

durabilité
& **responsabilité**

UNE MÉTROPOLE DURABLE

La Direction, mutualisée entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand assure les missions suivantes :

- animer de façon transversale et évaluer la prise en compte des enjeux du développement durable dans l'ensemble des politiques de la collectivité, en particulier sur les aspects Énergie/Climat, qualité de l'air et biodiversité,
- mettre en œuvre des actions de sensibilisation aux problématiques liées à l'environnement, de valorisation et de protection du patrimoine naturel,
- assurer des actions concourant aux économies d'énergie et au développement des énergies renouvelables en assumant notamment le rôle d'autorité organisatrice de la distribution d'énergie.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

ÊTRE EXEMPLAIRE EN MATIÈRE D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

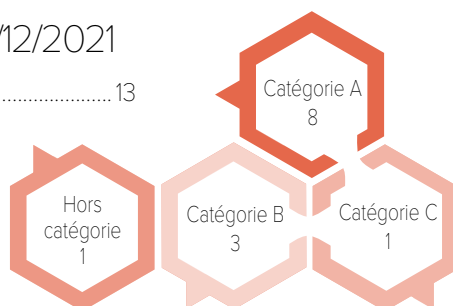
ÊTRE ENGAGÉ SUR LA VOIE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

VALORISER ET PROTÉGER LE PATRIMOINE NATUREL

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 13

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 10,94 équivalents temps plein travaillés.

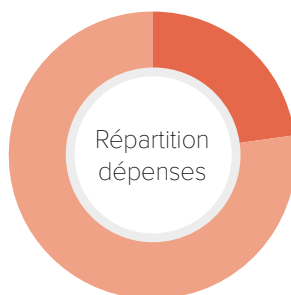


DONNÉES FINANCIÈRES

(hors personnel)

Fonctionnement 1 117 645 €

Investissement 332 660 €



FAITS MARQUANTS 2021

Transition énergétique

- + **Réseau de chaleur** : fin de la consultation pour la création d'un nouveau réseau de chaleur ausud de l'agglomération (Clermont-Ferrand sud, Aubière, Beaumont). Création de la société d'économie mixte dédiée dont la Métropole est coactionnaire aux côtés de la société Idex : Clauvaé.
- + **Réseau de chaleur / Extension-interconnexion des réseaux de chaleur de Clermont Nord** : adoption de nouveaux avenants venant transcrire les impacts de la crise sanitaire (notamment prolongation d'1 an), et formaliser le raccordement du site Michelin de Cataroux, avec possibilité d'utilisation de la chaleur de récupération industrielle.
- + **Photovoltaïque / projet Solaire Dôme** : échange avec chaque commune sur les potentialités d'installation de panneaux photovoltaïques sur ses toitures, création d'un groupement de commande pour réaliser ces installations photovoltaïques.
- + **Photovoltaïque / Parkings** : démarrage des travaux des projets d'ombrières par la société Ombrières d'Auvergne.
- + **Photovoltaïque** : travail sur le projet d'une centrale au sol sur les sites de la station d'épuration et de l'usine de production d'eau potable.
- + **Mise en service de la station de GNV / bioGNV**
- + **Étude du potentiel de méthanisation du territoire**, rendu devant les élus métropolitains lors d'une visite d'un site de méthanisation.

Préservation de la biodiversité / Agriculture

- + **Poursuite de la mise en œuvre du plan de gestion de l'Espace Naturel Sensible** des Côtes de Clermont
- + **Lancement d'une étude de programmation pour le projet de parc résilient de Fontgèze**, via un mandat avec la SPL Clermont Auvergne.
- + **Prise de compétence sur les questions agricoles.**

UNE MÉTROPOLE DURABLE

INDICATEURS D'ACTIVITÉS

Qualité de l'air :

- + **Adoption de la loi Climat et Résilience** qui modifie l'obligation contractuelle des Zones à Faibles Émissions.
- + **Organisation de la 2^e journée sans voiture**
- + **Adoption du Fonds Air Bois** pour remplacer les chaudières bois peu performantes.

Animation et sensibilisation

- + **Déroulé de la phase 2 du projet européen Urb-en Pact** : déplacement à Glasgow à l'occasion de la COP 26, poursuite du travail avec nos partenaires.
- + **Programme enrichi pour les semaines européennes du développement durable**, qui s'étalent sur 3 semaines entre septembre et octobre depuis 2020, et comporte notamment les « rencontres de la transition » pour permettre à tous les acteurs de se rencontrer et de partager leurs expériences.
- + **Tenue des premiers Ateliers Citoyens des Transitions** en partenariat avec Alternatiba63.
- + **Animation du réseau des référents transition** au sein des 2 collectivités adhérentes (Métropole et Ville de Clermont-Ferrand).
- + **Déploiement de la fresque du climat** auprès des élu.es et agent.es de la ville et de la métropole, auprès du grand public, notamment avec l'appui des 2 services civiques accueillis.
- + **Actualisation du Bilan des Émissions de Gaz à Effet de Serre** pour la Ville de Clermont-Ferrand et pour la Métropole.
- + **Travail sur divers projets transversaux intégrant des dimensions environnementales** : cotation environnementale du budget à la ville de Clermont-Ferrand, PLUi, PLH.

+ Réseaux de chaleur urbains / Énergie renouvelable :

- Nombre de réseaux de chaleur urbains4
- Volume de chaleur renouvelable délivrée64,5 GWh (53,2 en 2020)
- Émissions de gaz à effet de serre évitées21 828 TeqCO₂ (18 496 en 2020)
- Montant des subventions attribuées dans le cadre du contrat sur la production de chaleur renouvelable1 100 834 €

+ Écologie opérationnelle et animations

- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à la biodiversité267 (179 en 2020)
- Nombre d'enfants accompagnés par des actions de sensibilisation à l'énergie 246
Les autres thèmes (déchets, eau domestique et rivière, transport) sont pilotés par d'autres Directions
- Nombre de personnes touchées par des événements de sensibilisation grand public287 (560 en 2020)

PERSPECTIVES 2022

- + **Enclenchement d'une démarche de labellisation « Espace Naturel Sensible »** du massif des Côtes dans son ensemble (5 communes concernées).
- + **Projet de parc urbain assurant des fonctions de bassin d'orage dans le secteur Galaxie-Fontgivière** : lancement du concours de maîtrise d'œuvre.
- + **Montée en puissance de la politique agricole** : création d'une SCIC « Ceinture Verte » destinée à accompagner l'implantation de nouveaux maraichers.
- + **Adoption du schéma directeur des réseaux de chaleur** et lancement des premières études.
- + **Fin des travaux et mise en service** de l'interconnexion des réseaux de chaleur de Clermont Nord (ECLA / Clervia).
- + **Démarrage des travaux du réseau de chaleur Saint Jacques + (Clauvaé).**
- + **Évaluation à mi-parcours du Schéma de Transition Énergétique et Ecologique (STEE).**
- + **Avancées sur le dossier de Zone à Faibles Émissions.**
- + **Prise de compétence sur la logistique urbaine.**

UNE MÉTROPOLE INTELLIGENTE

La direction des Projets de Métropole Intelligente assure les missions suivantes :

- construction de la stratégie de Métropole Intelligente,
- accompagnement de la gestion de la donnée en interne à la collectivité,
- accompagnement à la conduite du changement dans le cadre de la transition numérique,
- mise en œuvre de façon collaborative de la stratégie systèmes intelligents en accord avec les projets métiers et leur composante digitale.

PRINCIPAUX OBJECTIFS

ACCOMPAGNER LA TRANSITION NUMÉRIQUE DANS LE RESPECT DES OBJECTIFS DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

OPTIMISER LES PROCESSUS DE TRAVAIL INTERNE VIA DES OUTILS PLUS PERFORMANTS ET UN MEILLEUR PARTAGE DE L'INFORMATION

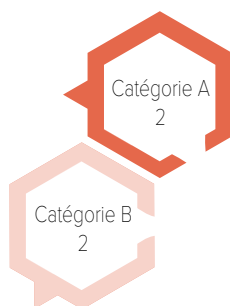
AMÉLIORER LA GESTION DE LA RELATION USAGER ET METTRE À DISPOSITION DES SERVICES PLUS PERFORMANTS ET INNOVANTS

DÉVELOPPER DES PARTENARIATS D'INNOVATION

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 4

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 3,60 équivalents temps plein travaillés.



DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Recettes fonctionnement 252 969 €

Dépenses fonctionnement 12 240 €

Les dépenses de fonctionnement de 12 240 € concernent les journées d'acculturation aux données.

Les recettes de fonctionnement de 252 969 € concernent les redevances d'occupation du domaine public fibre optique et réseau télécom.

FAITS MARQUANTS 2021

- + Mise en ligne du portail open data, mutualisé avec la Ville de Clermont-ferrand : 20/09/2021.
- + Clôture de la mission de diagnostic réalisée par le cabinet Métapolis
- + Lancement des formations de sensibilisation à la data.
- + Participation au challenge data : novembre 2021 organisé par Sciences Po Paris. Travail sur la mise en qualité et le formatage de 14 jeux de données pour publication en open data.
- + Mobilisation importante sur la construction du portail citoyen métropolitain.
- + Charte relative aux réseaux et équipements de téléphonie mobile : 2 présentations en bureau / 5 réunions de travail (GT métropolitain, associations, opérateurs) / 1 présentation en conférence des DGS
- + Présentation de la nouvelle direction Projets de Métropole Intelligente (missions et actions en cours) : présentation en Bureau métropolitain, en conférence des DGS et auprès des Directions métropolitaines.

PERSPECTIVES 2022

- + Travail avec les Directions métiers sur l'étude de systèmes intelligents répondant aux actions du STEE et/ou permettant d'évaluer l'impact environnemental des politiques mises en œuvre.
- + Poursuite du travail de recensement et d'identification des données.
- + Poursuite des formations de sensibilisation à la data.
- + Lancement de chantiers liés à la démarche de data management (cartographie des données, référentiel de données..).
- + Focus data management DU / DHPV : accompagnement à la construction de la stratégie foncière et à la construction d'observatoires dans le cadre de l'évaluation du PLUi et PLH.
- + Organisation d'un séminaire juridique : cadre juridique de la donnée.
- + Poursuite du déploiement de nouveaux téléservices en interne à la Métropole.
- + Lancement d'études d'opportunité sur le développement d'outils digitaux en interne et avec partenaires extérieurs.

06



**les moyens
de l'action**

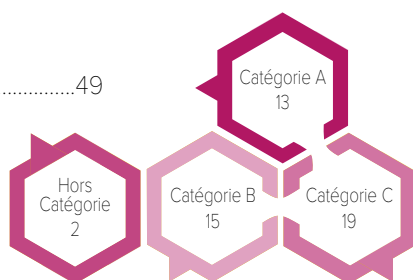
LES SERVICES SUPPORTS

RELATIONS HUMAINES

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents.....49

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 45,13 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER L'ACCOMPAGNEMENT DES AGENTS DANS TOUTE LEUR VIE PROFESSIONNELLE

ANTICIPER L'ADÉQUATION ENTRE LES MOYENS HUMAINS ET LES BESOINS DE LA COLLECTIVITÉ

PILOTER, MAÎTRISER LA MASSE SALARIALE ET LE BUDGET RH

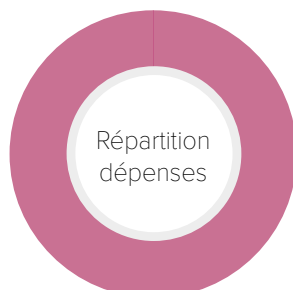
ANIMER LE DIALOGUE SOCIAL ET COORDONNER LES INSTANCES PARITAIRES

GARANTIR AVEC LES DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement.....78 077 217 €

Investissement.....44 906 €



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Aboutissement de trois dossiers importants inscrits à l'agenda social** : les lignes directrices de gestion, l'accord local pour les salariés de droit privé de la régie de l'eau et de l'assainissement et le passage aux 1 607 heures.
- + **Développement des compétences avec l'adoption du nouveau plan de développement des compétences**, le développement du réseau des formateurs internes et le lancement de Cap Manager, ainsi qu'un ambitieux plan d'accompagnement managérial.
- + **Poursuite de la structuration du service qualité de vie au travail** dans un contexte de crise sanitaire qui s'éternise.
- + **Adoption du plan de mobilité employeur et du forfait mobilité durable** pour encourager les agents à se déplacer de façon plus raisonnable et durable.
- + **Création et déploiement d'une démarche d'évaluation des risques professionnels pour un Document Unique Métropolitain.**
- + **Sensibilisation de tous les agents de la DRH à la discrimination et au sexisme.**
- + **Transfert des agents du garage municipal.**

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Prospective**
 - Nombre de recrutements..... 185
 - Nombre de jurys 246
 - Nombre d'apprentis..... 47
 - Nombre de jours de formation en interne.....1 077
 - Nombre de jours de formations extérieures 2 288
- + **Statut, rémunération**
 - Nombre de payes 26 480
 - Nombre d'arrêtés..... 2 126
- + **Santé, prévention**
 - Nombre accidents imputables 150
 - Nombre de visites médicales1 087
 - Nombre de réunions avec les organisations syndicales..... 24
 - Nombre de réunions du Comité Technique.....7
 - Nombre de Comités d'Hygiène et de Sécurité.....4

PERSPECTIVES 2022

- + **Création d'un guide formation santé et sécurité au travail** pour faciliter la collaboration avec la hiérarchie de proximité.
- + **Mise à disposition d'un catalogue de formation accessible depuis l'INTRANET** : modalités de départ en formation, rôle des encadrants pour mobiliser la formation comme outil de développement des compétences.
- + **Améliorer l'accueil des nouveaux arrivants** par la proposition d'un parcours expérimental dans le cadre du Labo de l'innovation « CAMInno ».
- + **Revoyure RIFSEEP** : lancée en février 2022, avec objectif d'aboutir à la fin du premier trimestre 2022, cette revoyure va impacter plus de la moitié des postes permanents de la collectivité.
- + **Mise en place d'une cellule d'écoute et d'accompagnement pour les victimes de violences sexistes.**

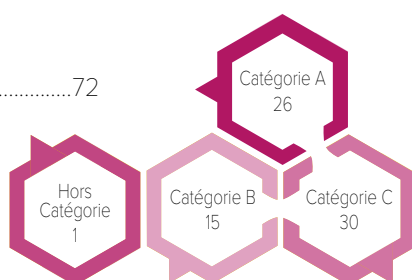
LES SERVICES SUPPORTS

AFFAIRES JURIDIQUES ET ACHATS

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents72

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 66,15 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER LA GESTION DES INSTANCES ET DES SERVICES D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE DE LA MÉTROPOLE

CONSEILLER LES SERVICES SUR LEUR POLITIQUE ACHAT ET PASSER LES PROCÉDURES DE MARCHÉS PUBLICS

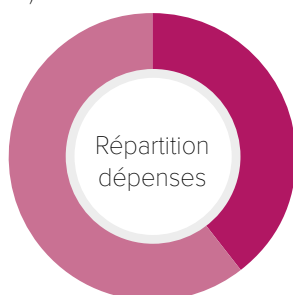
SÉCURISER JURIDIQUEMENT LES ACTES ET POLITIQUES DE LA COLLECTIVITÉ

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE PAR LA MISE EN ŒUVRE DE SERVICES COMMUNS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 2 997 619 €

Investissement 1 963 566 €



Les services juridiques et commande publique sont mutualisés entre la Métropole, la Ville de Clermont-Ferrand et les communes volontaires.

En dehors de la masse salariale, le budget de fonctionnement de la DAJA est principalement composé des dépenses en fonctionnement bâtementaire et moyens pour les services, en primes d'assurances et en annonces et insertions pour les achats passés par la commande publique. L'augmentation de ces dépenses a été fortement limitée grâce à la passation de marchés permettant d'optimiser les coûts (marché de copieurs, marché d'assurances notamment, une rationalisation étant également attendue sur la gestion de la flotte automobile).

L'investissement pour la DAJA est constitué par des acquisitions mobilières et immobilières principalement.

FAITS MARQUANTS 2021

- + **Pour le service juridique** : baisse temporaire des questions posées (en mars/avril 2020), gestion de questions ou de sinistralités de crise (demande de réponses immédiates avec peu de recul sur des dossiers potentiellement à fort enjeu), complexification des questions de fond et accroissement induit de leurs durées traitements.
- + **Gestion de crise sanitaire avec centralisation des achats et distribution des éléments de protection des agents** (masques et gel hydroalcoolique) et centralisation des distribution à destination des communes des dotations d'État.
- + **Aboutissement de la procédure d'attribution de l'équipement sportif et associatif Saint-Jean.**
- + **Dématérialisation des instances** (convocation et communication des dossiers).
- + **Suite de la crise sanitaire** : maintien à distance d'une partie des agents (commande publique et juridique) et une présence sur site obligée pour les autres.
- + **Gestion des procédures visant tant la Ville que la Métropole en répondant à la gestion de dossiers complexes** tels que INSpire, Europlasma, ACC-M, Bamba ou l'ESC ou à l'aboutissement de procédures importantes comme le marché de collecte des ordures ménagères.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Actions juridiques**
 - Saisines du service 1 989
- + **Commande publique**
 - Marchés notifiés / Métropole 275
 - Marchés notifiés / Ville de Clermont-Fd 176
 - Montant des marchés 164 935 103 € HT
 - Nbre d'heures de clauses d'insertion 352 811
- + **Administration générale**
 - Conseils métropolitains 7
 - Bureaux métropolitains 22
 - Commissions thématiques 48
 - Délibérations 623
 - Courriers reçus 36 400

PERSPECTIVES 2022

- + **Retour à un fonctionnement hors crise** avec une volonté de lissage et de coordination de l'activité.
- + **Poursuite des projets engagés qui doivent trouver un aboutissement en 2022 ou début 2023** : restructuration de l'accueil, dématérialisation complète des assemblées, finalisation du SPASER, aboutissement du marché de la bibliothèque de l'Hôtel-Dieu, projet de service juridique, reprise des formations juridiques...
- + **Les éléments conjoncturels qui, au-delà des effets de la crise sanitaire non encore complètement amortis**, risquent d'avoir une influence importante sur les prix.

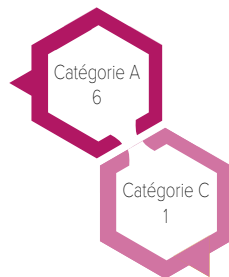
LES SERVICES SUPPORTS

PILOTAGE & PERFORMANCE

DONNÉES RH AU 31/12/2021

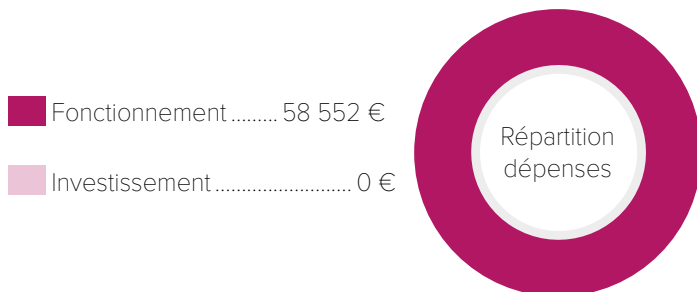
Agents7

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 6,90 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES
ACCOMPAGNER LA MODERNISATION ET LES ÉVOLUTIONS ORGANISATIONNELLES DE LA MÉTROPOLE
METTRE EN OEUVRE UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE
ÉVALUER ET SUIVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES
DÉVELOPPER DES OUTILS DE PILOTAGE AVEC LES DIRECTIONS MÉTIERS
RÉALISER LE CONTRÔLE DE GESTION INTERNE ET EXTERNE ET LES ANALYSES DE COÛTS
SÉCURISER LES DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL ET INFORMER LES SERVICES

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)



Renouvellement de l'achat du logiciel d'animation de réunion « Klaxoon », indispensable pour les réunions de production à distance.

Le budget d'aide à l'analyse comptable et financière est exécuté à hauteur de 30 000€ tous les ans. Il permet d'externaliser les analyses demandant une compétence technique en complément de la compétence financière (eau, assainissement, SPL aménagement).

FAITS MARQUANTS 2021

- + **Orientation conseil en innovation publique**, dans une optique d'intégration de la notion d'expériences usagers dans la gestion des projets de construction des nouveaux services à l'utilisateur.
- + **Mise en place d'un laboratoire d'innovation** pour tester de nouveaux services à l'utilisateur (interne et externe).
- + **Coordination de l'information liée à la crise COVID** entre la Métropole, les communes et l'ARS.
- + **Montée en puissance du logiciel d'aide à la décision** à l'attention des managers.
- + **Participation active à Cap manager** et à l'organisation de séminaires des Directeurs.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Organisation et qualité**
 - Nombre de directions accompagnées 6
 - Documents chartés 610
 - Procédures modélisées 74
 - Projets transversaux accompagnés ou portés 6
- + **Évaluation des politiques publiques**
 - Nombre d'évaluations lancées 2 (évaluation de la politique achat et collecte des déchets)
- + **Conseil de gestion**
 - Dossiers FSE instruits 11
 - Dossiers FSE contrôlés 3
 - Nombre d'études de coûts 4
 - Nombre de DSP contrôlées 9
- + **Systèmes de pilotage / SIAD**
 - Nombre de réunions SIAD 29
- + **Délégué à la protection des données**
 - Communes adhérentes au pack CIL 10
 - Nombre de déclarations dans le registre DPO 1 200

PERSPECTIVES 2022

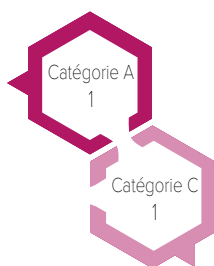
- + **Coordination de la solidarité avec l'Ukraine**, en lien avec les communes, associations, le Département et les services de l'État.
- + **Mise en oeuvre du plan managérial Cap Manager**, par le déploiement d'outils innovants (laboratoire d'innovation), participation récurrente à des « Cap ou pas Cap », aux rencontres territoriales...
- + **Des projets de mutualisation concernant le Contrat métropolitain de sécurité et de prévention de la délinquance et le centre de supervision urbain de Clermont-Ferrand sont envisagés**, ainsi que la refonte de la convention de mutualisation du service des ADS.
- + **Mise en service d'une salle de créativité et pérennisation du laboratoire d'innovation** et du Co-développement comme ressources managériales.
- + **Évaluation de la collecte des déchets** à l'aide d'une grande enquête usagers.
- + **Pleine mise en production de l'outil de gestion de projets.**

LES SERVICES SUPPORTS

POLITIQUES CONTRACTUELLES & ALLIANCE DES TERRITOIRES

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 2
Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 2,42 équivalents temps plein travaillés.



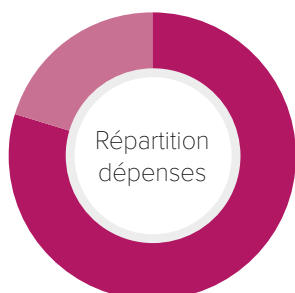
MISSIONS PRINCIPALES

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DES POLITIQUES CONTRACTUELLES

DÉVELOPPEMENT DES PARTENARIATS AVEC LES TERRITOIRES VOISINS

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement 1 537 141 €
Investissement 384 585 €



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Élaboration du Contrat de Relance et de Transition Écologique** signé le 8 juillet 2021.
- + **Réalisation des diagnostics pour 17 communes** dans le cadre de l'Opération de revitalisation du territoire.
- + **Projet collectif avec l'école urbaine de Sciences Po Paris** sur l'urbanisme transitoire.
- + **Création du conseil de développement commun** avec le PETR du Grand Clermont, Mond'Arverne Communauté, Billom Communauté et Riom Limagne et Volcans Communauté.
- + **Mise en route de la démarche de prospective territoriale « Demain Le Grand Clermont ».**
- + **Finalisation du programme Urbact « Card4All ».**
- + **Renouvellement du contrat cadre avec le Parc des Volcans d'Auvergne « Métropole Porte de Parc ».**

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + Nombre de délibérations proposées 17
- + Nombre de conférences des DGS 8
- + Nombre de dossiers de demande de subvention 6
- + Montant global des subventions demandées 2 639 399 €
- + Montant global des subventions encaissées 4 048 626 €

PERSPECTIVES 2022

- + **Signature et mise en oeuvre de la convention** relative à l'Opération de revitalisation du territoire.
- + **Élaboration et signature de l'avenant 2022** au Contrat de Relance et de Transition Écologique.
- + **Finalisation et signature des négociations du CPER** avec l'État et la Région.
- + **Recherche de nouveaux axes de financements** pour les projets.
- + **Élaboration et signature du CTDD** avec le Département.

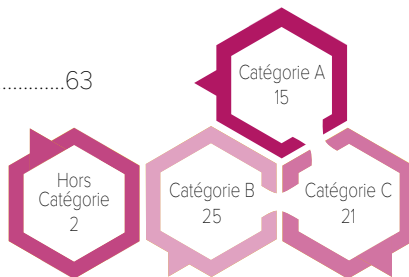
LES SERVICES SUPPORTS

USAGES NUMÉRIQUES

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents63

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 50,34 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ASSURER LE MAINTIEN EN CONDITION OPÉRATIONNELLE DU SYSTÈME D'INFORMATION DE LA COLLECTIVITÉ

ACCOMPAGNER LA MODERNISATION DE LA COLLECTIVITÉ

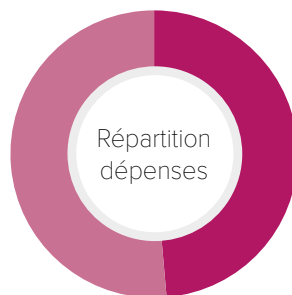
ACCOMPAGNER LES DIRECTIONS MÉTIERS DANS LEURS DÉMARCHES DE TRANSFORMATIONS NUMÉRIQUES

DÉVELOPPER LES USAGES NUMÉRIQUES POUR L' « USAGER CITOYEN » AFIN DE LE RAPPROCHER DES POLITIQUES PUBLIQUES ET DE L'ADMINISTRATION

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

Fonctionnement ...2 569 635 €

Investissement 2 437 658 €



La Direction des Usages Numériques (DUN) est mutualisée entre la Métropole et certaines communes membres.

FAITS MARQUANTS 2021

- + **Déploiement du portail citoyen "ICI" :** Le « Portail Citoyen » ou « GRU » (portail de « Gestion de la Relation des Usagers »), est un outil permettant de simplifier l'accès aux procédures administratives de la Métropole et des communes membres. Cet outil prend la forme d'un site Internet, nommé « ICI » Clermont Métropole, accessible par l'ensemble des usagers et permettant d'accéder à un catalogue pour demander des traitements et suivre leurs avancements. Après 2 années de travail la solution a pu voir le jour en décembre 2021.

- + **Migration de la messagerie sur « Office 365 » :** le projet d'harmonisation des outils de messagerie entre la Métropole et la Ville de Clermont-Ferrand est une réflexion datant des débuts de la mutualisation. De nombreux dysfonctionnements entre les outils différents de ces deux établissements posaient de plus en plus de problèmes. Ce travail de migration complexe a été mené par la DUN dans un contexte fortement consommateur de ressources numériques et mobilisant très largement les équipes techniques de la Direction.
- + **Parcours « cyber-sécurité » :** l'Agence Nationale de Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI) a lancé ce dispositif pour accompagner les collectivités dans le renforcement dans ce domaine. Un premier accompagnement de 40 jours a été réalisé pour situer l'établissement et voir les audits à envisager. Un état des lieux et une feuille de route sont en cours de rédaction et seront prochainement présentés aux Directions générales de la Métropole et de la Ville de Clermont-Ferrand.
- + **Nouvelle organisation de la DUN :** le projet d'organisation de la Direction des Usages Numériques a débuté en 2019 et a pour objectif de restructurer l'organisation interne de la direction par pôles métiers. Suite à un travail interne et au passage en comité technique en 2020, la nouvelle organisation de la DUN a pu être mise en place en avril 2021.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

- + **Assistance et relation utilisateurs**
 - Nombre d'utilisateurs.....4 650
 - Nombre de postes.....4 022
dont 1 729 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de smartphones.....908
dont 588 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de sites interconnectés272
dont 102 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de tickets résolus en moyenne/mois1 700
 - Nombre d'appels téléphoniques à la hotline/mois.....1 200
 - Nombre d'applications numériques pour la Métropole117
- + **Système d'information géographique**
 - Nombre d'utilisateurs.....554
dont 339 au sein de Clermont Auvergne Métropole
 - Nombre de thématiques métiers et référentiels.....60

PERSPECTIVES 2022

- + **Structuration de la politique de sécurité des Systèmes d'Information :** intégrer la future Politique de Sécurité des Systèmes d'Information (PSSI) nationale dans notre propre PSSI.
- + **Déploiement d'usages sur « Office 365 » :** déployer les nouveaux outils Office 365 par étapes afin de pouvoir avancer de manière progressive et ancrer ces nouveaux usages au fur et à mesure.
- + **Développement d'un nouveau portail OpenData :** ajouter plus de fonctionnalités pour les usagers mais aussi pour les équipes en interne, avec l'intégration d'un module de statistiques.

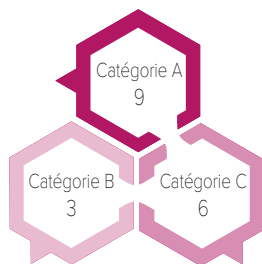
LES SERVICES SUPPORTS

STRATÉGIE FINANCIÈRE

DONNÉES RH AU 31/12/2021

Agents 18

Compte tenu des arrivées et des départs en cours d'année ainsi que du temps partiel, l'effectif moyen sur 2021 s'élève à 18,84 équivalents temps plein travaillés.



MISSIONS PRINCIPALES

ANTICIPER LES BESOINS ET CAPACITÉS DE FINANCEMENT DE LA MÉTROPOLE EN S'APPUYANT SUR LA PROSPECTIVE FINANCIÈRE, LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES INVESTISSEMENTS ET L'OBSERVATION DE L'ÉVOLUTION DES RECETTES

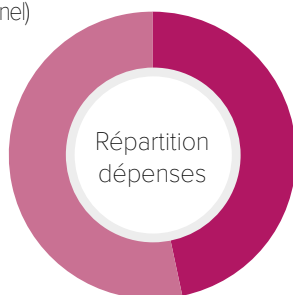
PRÉPARER ET EXÉCUTER LES BUDGETS

RENFORCER LA SOLIDARITÉ TERRITORIALE AVEC LES COMMUNES, NOTAMMENT AVEC L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE DU PACTE FINANCIER ET FISCAL

DONNÉES FINANCIÈRES (hors personnel)

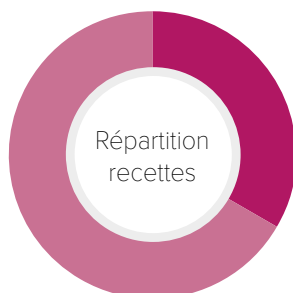
Fonctionnement 89 M€

Investissement 78 M€



Fonctionnement 263 M€

Investissement 133 M€



FAITS MARQUANTS 2021

- + **Adoption de la PPI 2022-2033 et du pacte financier et fiscal** : ces travaux structurants, alimentés par des études prospectives, se sont échelonnés sur toute l'année et ont permis d'arrêter la feuille de route de la Métropole, avec des investissements qui confortent la transition et la requalification profonde du territoire.
- + **Finalisation du Règlement budgétaire et financier (RBF) de la collectivité** : ce document formalise les modalités de mise en œuvre des règles et instructions budgétaires et comptables au sein de la

collectivité grâce à un cadre de gestion budgétaire et financière, il informe sur les pratiques et les sécurise.

- + **Observatoire financier et fiscal** : travaux d'analyse et de communication sur les grandes réformes fiscales en cours en 2021 (suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et baisse des impôts de production), réformes qui impactent les indicateurs financiers et auront des conséquences sur les futures dotations de l'État. Formation des communes membres à l'outil d'observatoire fiscal. Actualisation du bilan fiscal des ZAE et amorces des travaux de fiabilisation des périmètres et produits fiscaux dégagés sur les zones.
- + **Gestion active de la dette** : en plus de la souscription des emprunts annuels, optimisation de la dette avec la renégociation de 3 emprunts et le refinancement d'un autre affecté au budget de l'eau
- + **Premiers travaux préparatoires à l'expérimentation de l'Espace Numérique Sécurisé Unifié de la DGFIP, en lien avec la dématérialisation de la chaîne comptable - volet recettes** : à terme, cet espace permettra de mettre à disposition des usagers particuliers l'ensemble des documents initialement adressés au format papier par la DGFIP dans ses différents domaines de compétence : fiscalité, secteur public local, secteur hospitalier et amendes. Il donnera ainsi la possibilité aux usagers de consulter les avis de sommes à payer (ASAP) émis à leur rencontre par la Métropole.

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

+ Ressources, fiscalité, prospective

- Nombre de scénarios de prospective 70
- Nombre de projets d'envergure recensés et suivis dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 184
- Nombre de réunions effectuées dans le cadre de l'observatoire financier et fiscal et du PFF 8
- Nombre de contrats d'emprunt gérés 229

+ Budget et exécution budgétaire

- Nombre de budgets gérés 17
dont 8 budgets de ZAE
- Nombre de décisions modificatives préparées 17
- Nombre de virements de crédits saisis 1 438
- Nombre de factures traitées 26 740
- Nombre de mandats émis 32 454
- Nombre de titre émis 9 235
- Nombre de régies suivies 91
dont 20 sous régies et 5 régies temporaires

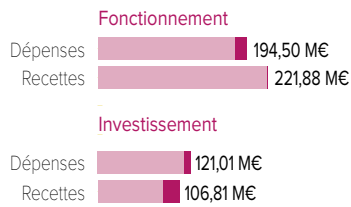
PERSPECTIVES 2022

- + **Suivi des projets de la PPI**, avec leur traduction budgétaire en opérations. Reprise des réflexions sur leur évaluation environnementale.
- + **Installation de la commission intercommunale des impôts directs** et actualisation des paramètres d'évaluation des locaux professionnels
- + **Travaux préparatoires à la création d'un nouveau budget dédié à l'activité de production d'énergie photovoltaïque pour 2023.**
- + **Finalisation de la dématérialisation de la chaîne comptable - volet recettes** avec le déploiement du dispositif PES ASAP (Avis de Somme à Payer dématérialisé) pour les débiteurs de la sphère privée (particuliers, associations, etc) et transmission vers le centre éditique de la DGFIP à Lille pour impression et de envoi postal des documents.
- + **Conduite des premiers travaux liés à l'expérimentation du Compte Financier Unique 2022 (CFU)**, document de synthèse qui, à terme, regroupera, en les rationalisant, les informations aujourd'hui réparties entre le compte administratif et le compte de gestion.

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

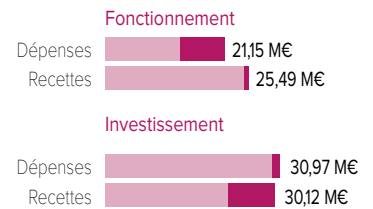
BUDGET PRINCIPAL

Dépenses : 316 M€



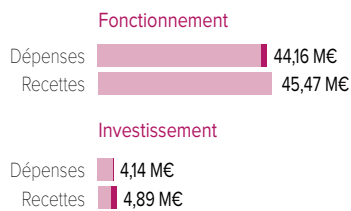
BUDGET RÉGIE ASSAINISSEMENT

Dépenses : 52 M€



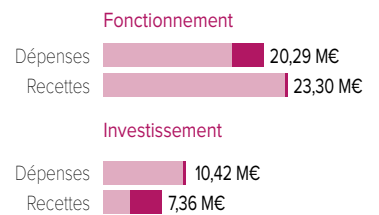
BUDGET DÉCHETS MÉNAGERS

Dépenses : 48 M€



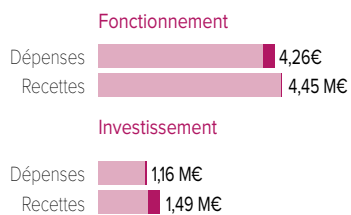
BUDGET RÉGIE EAU

Dépenses : 31 M€



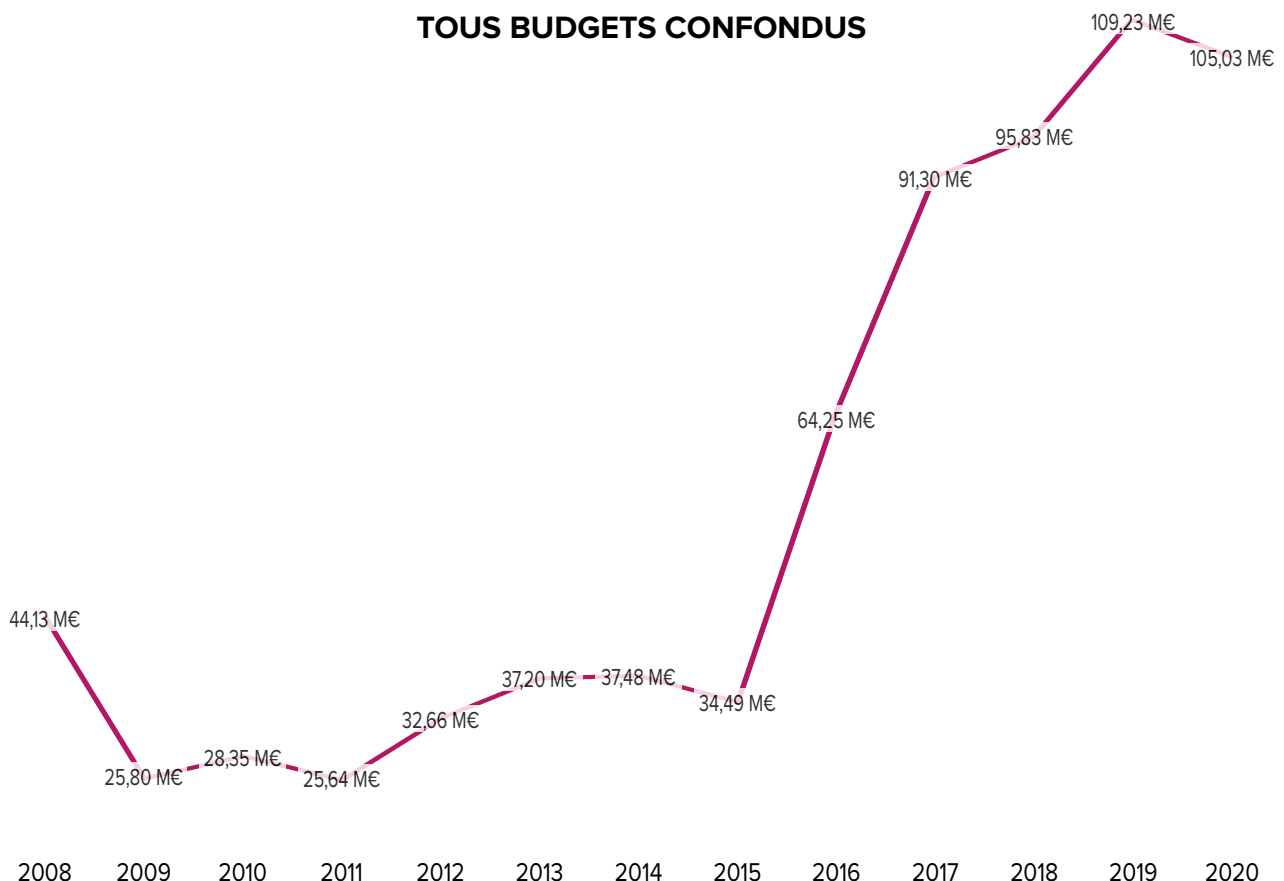
BUDGET PARCS DE STATIONNEMENT

Dépenses : 5 M€



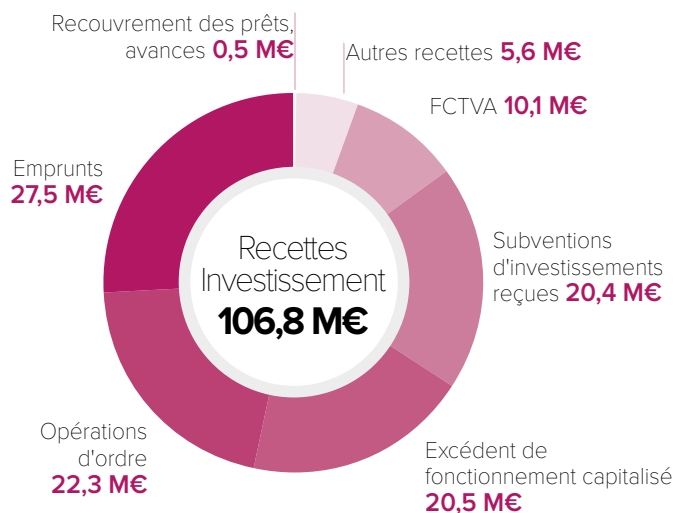
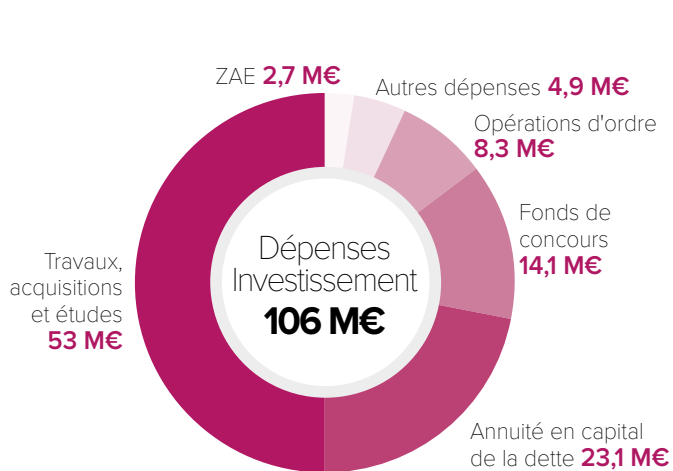
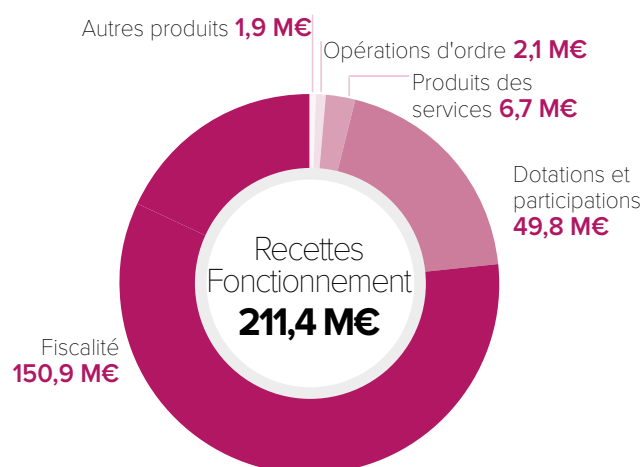
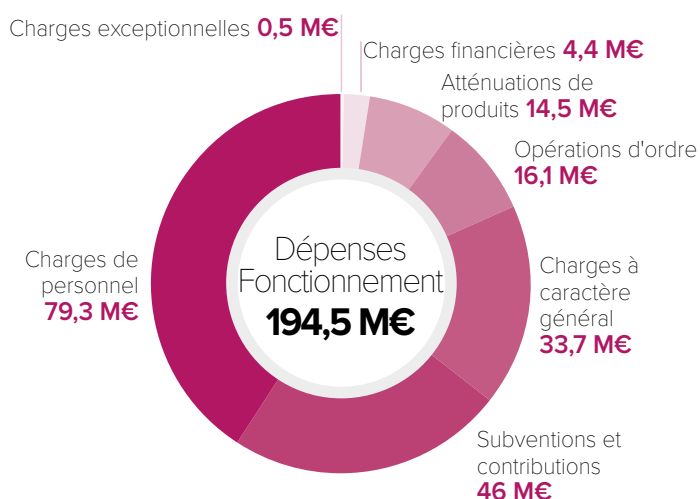
Réal
Ordre

DÉPENSES RÉELLES D'ÉQUIPEMENTS TOUS BUDGETS CONFONDUS



LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021

BUDGET PRINCIPAL



CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
64/66 avenue de l'Union Soviétique, BP 231
63007 Clermont-Ferrand cedex 1

04 73 98 34 00 / www.clermontmetropole.eu